

CANADA
DION FRAPPE UN MUR
AU SÉNAT A 10



MODE
MARIE DOOLEY S'OCCUPE
DES MÈRES DES MARIÉS C 1

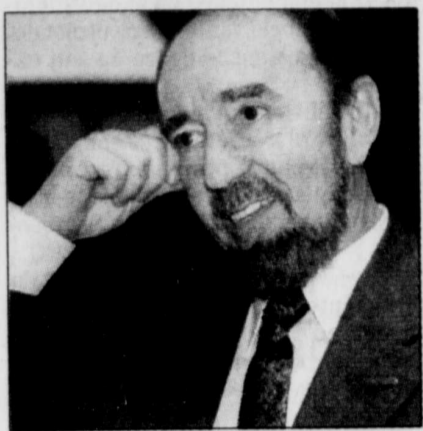


LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MARDI 30 MAI 2000

www.lesoleil.com



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER
Rentable LE SOLEIL? « Certainement
qu'il est rentable », dit M. Lacasse.

Gilbert Lacasse quitte Le pdg du SOLEIL prend sa retraite

ROBERT FLEURY
Le Soleil

QUÉBEC — Gilbert Lacasse prend sa retraite. À 59 ans, le président, éditeur et directeur général du SOLEIL rêve de faire du bénévolat dans les pays de l'Est, sinon là où son expérience des journaux pourrait servir! « J'ai été gâté par la vie et je suis en bonne santé », dit-il.

Arrivé en octobre 1993, le pdg avait occupé des fonctions similaires au Droit et aux éditions Novalis à Ottawa. Il qualifie de pur concours de circonstances le fait qu'il quitte au moment où Conrad Black tente de vendre LE SOLEIL.

« J'avais avisé M. Desmarais en avril 1999. Quand M. Bourgault est arrivé, je lui ai dit que mes intentions n'avaient pas changé. J'ai toujours voulu quitter à l'été 2000. J'ignorais que M. Black voulait vendre », dit-il. S'il était plus jeune, il aurait peut-être été intéressé à gravir les échelons d'une société plus grande.

« Je ne vois rien de menaçant dans cette vente. Si elle se fait. Car il faut aussi qu'on s'entende sur le prix », sourit M. Lacasse.

Pour lui, LE SOLEIL est en excellente santé financière, un journal moderne où les dépenses ont été compressées. Si un acheteur pense les comprimer davantage, il perd son temps, laisse-t-il entendre. Rentable?

Voir LACASSE en A 2 >

VOX POP

Vos souvenirs du « Rocket »



APPELEZ-NOUS
686-3500
ÉCRIVEZ-NOUS

mauricerichard@lesoleil.com

Maurice Richard n'est pas qu'une légende. Beaucoup de lecteurs ont suivi sa carrière, plusieurs l'ont rencontré, certains l'ont côtoyé. Vous avez des souvenirs personnels du Rocket, des anecdotes, des photos inusitées? Nous vous invitons à les partager. Nous recevons vos anecdotes aujourd'hui, jusqu'à 17 h. Laissez-nous vos noms, vos coordonnées, ainsi qu'un numéro de téléphone. Votre contribution fera l'objet d'un reportage dans notre cahier magazine de jeudi.

Pertinence zéro

Le FRSQ avait porté un jugement sans équivoque sur le projet du Dr Labrie en 1991

MONIQUE GIGUÈRE
Le Soleil

■ QUÉBEC — « Manque de méthodologie. Le rôle du Dr Labrie n'est pas clairement défini. Étude irréaliste. [...] Cote scientifique 0,9 (sur 5) - Cote de pertinence 0 (sur 5). »

Ce jugement sans équivoque et sans merci est celui porté, en 1991, par le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ) sur le programme de dépistage précoce du cancer de la prostate du Dr Fernand Labrie auquel a participé Gabriel Lessard entre 1991 et 1993.

Le verdict est encore plus accablant en 1996 quand le comité d'évaluation du FRSQ recommande, à l'unanimité, que le financement de ce projet ne soit pas reconduit, les membres ayant l'impression « qu'il s'agit du financement d'une clinique de dépistage en urologie ».

Entre ces deux rejets, le projet s'est curieusement retrouvé en 1993, par l'entremise d'Hydro-Québec, dans le programme officiel du FRSQ, alors présidé par le Dr Labrie. Et cela avec une cote scientifique de 4 sur 5 et une cote de pertinence de 2 sur 5.

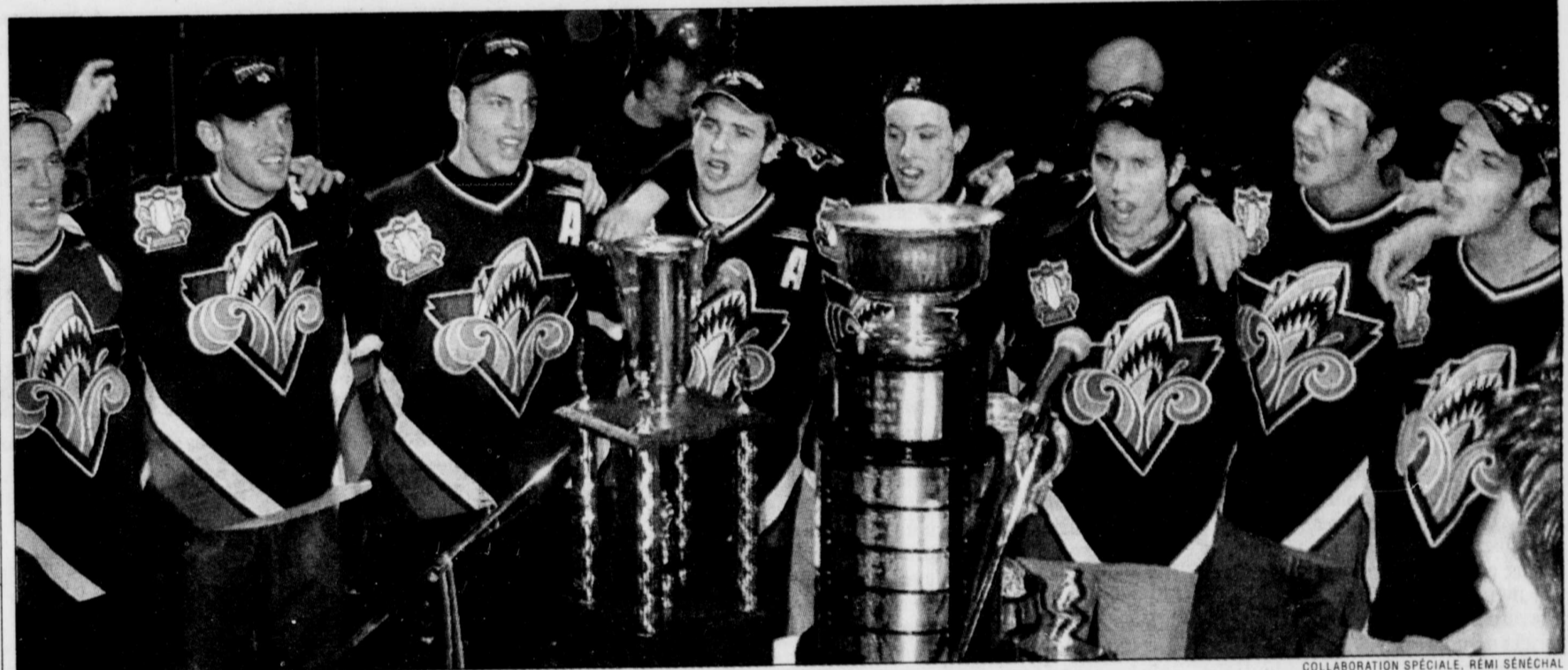
Le président actuel du FRSQ, le Dr Michel A. Bureau, qui témoignait, hier, à l'enquête du coroner Luc Malouin sur les causes et les circonstances de la mort de Gabriel Lessard, a eu un certain mal à expliquer par quel mécanisme un projet de recherche, formellement rejeté en 1991, recevait soudainement la caution du FRSQ deux ans plus tard.

« Moi, je suis surpris. Ce projet n'apparaît ni dans le prospectus ni dans le rapport annuel du FRSQ de 1993. C'est un projet d'Hydro-Québec et non du FRSQ, a répété le président de l'organisme. Ça ne va devenir un programme conjoint FRSQ-Hydro qu'en 1994-1995. »

Selon le Dr Bureau, ce n'est pas rare qu'on voit ça, une grande entreprise intéressée à la recherche conclure une entente officieuse avec le FRSQ. « C'est pas une façon anormale de faire, a-t-il indiqué. Hydro n'est pas un organisme subventionnaire, mais la

Voir PERTINENCE en A 2 >

Le retour des champions



COLLABORATION SPÉCIALE, RÉMI SÉNÉCHAL

Il y avait plus que de la vague hier soir au Colisée de Rimouski. Un véritable raz-de-marée humain de plus de 7000 partisans qui occupaient tout l'amphithéâtre, de la patinoire aux gradins. Un tonnerre d'applaudissements a salué l'entrée des joueurs de l'Océanik au Colisée de Rimouski après un défilé de près de deux heures dans le centre-ville. Cette réception venait couronner les célébrations entourant la conquête par l'équipe de la Ligue de hockey junior majeur du Québec de la coupe Memorial, emblème remis à la meilleure formation junior au pays. Malgré tout ce climat de fête, une minute de silence a été accordée au célèbre Rocket. Détails en pages D 1 et D 5



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER
Le Directeur de la protection de la jeunesse de Québec,
Daniel Côté.

ENFANTS EN DÉTRESSE Hausse dramatique 57% plus de signalements retenus à la DPJ

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

QUÉBEC — Le nombre de signalements d'enfants en détresse retenus par la Direction de la protection de la jeunesse de Québec a crû de 42% en cinq ans. Le phénomène est toutefois plus grand qu'il n'y paraît à première vue, puisqu'en combinant cette donnée à la baisse de population chez les 0-17 ans pendant la même période, la hausse réelle est de 57%.

Les plus récents chiffres compilés par la DPJ de Québec, qui n'ont pu hier être comparés avec ceux de la province, traduisent bien l'alourdissement des conditions de vie des

Voir HAUSSE en A 2 >

Harel veut accélérer le tempo

La Communauté métropolitaine de Québec créée dès ce printemps

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

QUÉBEC — Contrairement à ce qu'il avait prévu, le gouvernement envisage maintenant de faire adopter dès ce printemps son projet de loi créant la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ). À ce stade-ci de la session parlementaire, il devra cependant recourir au bâillon pour y parvenir, ce qui est toujours délicat au plan politique.

Si la ministre Louise Harel va de l'avant avec cette idée, ce sera la première fois qu'elle déroge au calendrier qu'elle a fixé pour mettre en œuvre son plan de réorganisation municipale.

Le calendrier apparaissant au livre blanc prévoit bel et bien le dépôt du projet de loi créant la CMQ ce printemps. Mais son adoption par l'Assemblée na-

Il faudrait
recourir au
bâillon pour
y arriver

Voir TEMPO en A 2 >

CHAREST VEUT CHANGER L'ÉTAT



LA MÉTÉO



Maximum 20,
Minimum 10

Nuageux avec
éclaircies. De-
main: pluie. Dé-
tails page D 7.

QUÉBEC,
104^e ANNÉE, N° 150
FLORIDE, 1.75 \$ US
MONTREAL,
OTTAWA 87¢ PLUS
TAXES
65¢ PLUS
TAXES

MARDI
27657 0002

TEMPO Maires

Suite de la Une

tionale n'est censée intervenir que l'automne prochain.

Cette année, le gouvernement avait jusqu'au 11 mai pour déposer les projets de loi qu'il souhaite faire adopter d'ici la fin juin. Depuis cette date, il doit impérativement obtenir le consentement de l'opposition pour les soumettre à un vote.

Or, il est certain que les libéraux de Jean Charest refuseront de faciliter la tâche de l'équipe ministérielle. Elle devra donc recourir au bâillon.

Ces derniers jours, le cabinet de Louise Harel a évalué les avantages et les inconvénients qu'il y aurait à accélérer le tempo. Son entourage en serait arrivé à la conclusion qu'une adoption forcée montrerait le sérieux des intentions du gouvernement.

L'attachée de presse de Louise Harel, Renée-Claude Boivin, a confirmé, hier, que la ministre souhaitait aller plus rapidement que prévu. « Si on peut, on va prendre de l'avance, a-t-elle dit. On va essayer de tenir des consultations dès ce printemps. » Pour l'adoption comme telle, « on verra », a-t-elle souligné.

La présentation officielle du texte de loi sur la Communauté métropolitaine de Québec devait avoir lieu aujourd'hui. Elle a été repoussée à jeudi.

C'est également ce jour-là que les 12 maires de banlieue défileront en commission parlementaire pour dénoncer le projet de loi 124, l'autre volet de la réorganisation municipale. Ce projet accorde au gouvernement le pouvoir de décréter des fusions.

La future Communauté métropolitaine de Québec remplacera la Communauté urbaine de Québec le 1^{er} janvier. Ses pouvoirs seront plus étendus et son territoire considérablement élargi, pour inclure notamment la Rive-Sud.

LACASSE Coupé du tiers

Suite de la Une

« Certainement qu'il est rentable », dit-il.

Sous sa houlette, le nombre d'employés a été coupé du tiers, passant de 420 à 252 plus les 35 transférés à Imprimerie Canada.

Arrivé en 1993, Gilbert Lacasse succédait à Robert Normand, quelque temps après un conflit de travail de deux mois et demi avec les journalistes. Il se réjouit d'avoir assaini le climat de travail et ainsi obtenu la collaboration des employés même s'il quitte avant d'avoir renouvelé les conventions collectives échues depuis le 30 décembre.

« En 1994, la relance s'est faite dans l'enthousiasme. La deuxième négociation l'a été par anticipation : ça ne s'était jamais vu ! » rit le gestionnaire, réputé pourtant pour tenir serrés les cordons de la bourse.

« Aujourd'hui, les négociations sont presque à terme. Je demeure optimiste que ça va se régler avant mon départ. Le climat a toujours été cordial. Cinq mois de retard, ce n'est pas anormal ! Des négociations sur le régime de retraite, c'est toujours compliqué. Il y a un lien de confiance patron-employés », dit le pdg.

C'est sous sa direction que LE SOLEIL a quitté ses locaux du 390, Saint-Vallier Est pour le 925, chemin Saint-Louis, une décision controversée qui lui a valu l'acrimonie du maire de Québec. Depuis, l'entreprise a été complètement informatisée, y compris dans sa mise en page.

Il en est très fier, de même que de son site Internet, le qualifiant de l'un des meilleurs au Canada français. Il ne regrette pas d'avoir quitté la rue Saint-Vallier même s'il admet que cela a pu freiner la revitalisation du quartier Saint-Roch.

« Je suis tout à fait à l'aise avec ce déménagement. Nous avions besoin d'investir dans des équipements, des rotatives. Même les banques n'investissent plus dans des édifices. Mais je me suis battu pour qu'on soumissionne afin d'en faire un Centre de développement des nouvelles technologies de l'information. Une fois le CDTI bien lancé, on a vendu notre part. On n'a pas laissé tomber le quartier. Vous allez voir, vous n'aurez rien perdu », dit M. Lacasse.

RÉACTIONS

Le président d'UniMédia, Marc Bourgault, regrette ce départ.

« Nous respectons la décision de M. Lacasse, mais son expérience et sa vision de l'industrie nous manquent. Après son départ en juillet, il continuera de siéger au conseil de l'Association canadienne des journaux et à la Presse canadienne à la demande d'UniMédia.

Pour le rédacteur en chef Gilbert Lavoie, M. Lacasse a mérité le respect des employés. Même s'il qualifie son patron d'« exigeant », « il possède un bon sens de l'information et sait marier les exigences journalistiques et les impératifs commerciaux d'un journal quotidien », dit-il.

La présidente du Syndicat de la rédaction, Monique Giguère, réserve ses commentaires jusqu'à la conclusion des négociations.

M. Lacasse œuvre auprès de Centraide, de la Fondation communautaire du grand Québec, de la Fondation Michel-Sarrasin et des Jeunes entreprises du Québec métro. Il habite l'île d'Orléans et compte demeurer dans la région pour l'instant.

PERTINENCE Intervention

Suite de la Une

société peut avoir intérêt, en bon citoyen corporatif, à mettre de l'argent dans certains projets.»

Reste qu'une lettre du président d'Hydro à l'époque, Richard Drouin, implique clairement le FRSQ. « J'ai le plaisir de vous informer que le projet de recherche en oncologie [...] soumis par votre institution a reçu une évaluation positive de la part du FRSQ », écrivait M^r Drouin à Claude Desjardins, directeur général intérimaire du CHUL, le 7 juin 1993.

Interrogé à cet égard, le D^r Bureau s'est un peu perdu en conjectures. « Je devine qu'Hydro a dû convoquer un comité scientifique et demander au FRSQ d'y participer. Je présume que ça a dû être fait à Hydro avec le concours du FRSQ et non l'inverse. Mais je n'ai rien pour substantier cela », a-t-il déclaré.

UN PEU TROUBLÉ

Les révélations sur les raisons du rejet du projet du D^r Labrie par le FRSQ en 1990-1991 ont un peu troublé son avocat, M^r Roger David, qui s'est demandé comment tout cela pouvait être étalé devant le coroner sans que son client en ait été informé.

Le fait est que le rapport d'évaluation en question utilise des termes très durs à l'endroit du projet du directeur du Centre de recherche du CHUL.

« Les résultats d'études sur le toucher rectal sont présentés sans grande précision [...] et laissent soupçonner des biais importants, écrit l'un des évaluateurs. Les auteurs, qui veulent montrer que le dépistage précoce, même à l'aide du toucher rectal, améliore les probabilités de survie ne parviennent pas à convaincre le lecteur, le tout manquant de rigueur. »

« [...] De plus, ce projet est incomplet dans sa présentation, poursuit-on. Il néglige des aspects pratiques de l'approche au dépistage. Par exemple, la technique du toucher rectal n'est pas exposée de même que la formation standardisée des praticiens. Par ailleurs, les difficultés logistiques de conduire un tel projet sur une période de quatre années sur près de 47 000 hommes sont traitées cavalièrement. »

Ailleurs, dans le dossier d'évaluation, on peut lire qu'il n'y a pas de doute sur la compétence en endocrinologie du D^r Labrie, mais que ce projet dépasse largement le cadre de son expertise.

Le D^r Labrie a été président du FRSQ de 1992 à 1995. Ces années coïncident avec celles où le projet de recherche sur le dépistage précoce du cancer de la prostate du CHUL s'est retrouvé dans le programme officiel du FRSQ.

« Est-ce possible que le président du FRSQ intervienne dans les décisions du comité d'évaluation ? » a demandé le coroner. « C'était possible à l'époque et c'est encore possible aujourd'hui », a répondu le D^r Bureau, précisant qu'en 1990-1992 les choses se passaient de façon plus relax comparativement à maintenant où les règles d'imputabilité sont plus sévères. « Moi, quand j'ai pris la présidence en 1995, je me suis retiré de mon laboratoire de recherche, a-t-il noté. Je ne voulais pas avoir d'attache et j'ai donc tout abandonné. »

Lenquête du coroner Malouin a pris une nouvelle dimension, hier, avec l'arrivée dans le décor de M^r Jean-Pierre Ménard qui représentera désormais la famille Lessard. M^r Ménard traite 40% des causes de responsabilité médicale au Québec. « On ne présente que les victimes du système de santé, a-t-il précisé. Nous sommes le seul bureau au Québec qui se spécialise dans ce genre de causes. »

Washington refuse de reconnaître la validité de l'élection au Pérou

WASHINGTON (AP et AFP) — Le département d'État américain a estimé hier que la réélection du président péruvien Alberto Fujimori n'était « pas valide », assurant qu'« aucun président issu d'un tel processus irrégulier ne peut se prévaloir d'une légitimité ».

Dans un communiqué, la diplomatie américaine déplore que le gouvernement péruvien ait refusé de prendre en compte les critiques des observateurs internationaux qui n'ont pu évaluer le nouveau système de décompte des voix. « La façon dont le régime Fujimori a géré ce problème constitue une menace sérieuse pour le système interaméricain et son engagement envers la démocratie ».

Le second tour de la présidentielle de dimanche a été boycotté par le principal adversaire de M. Fujimori, Alejandro Toledo. Avec 89% des bulletins dépouillés hier, le président sortant recueille 50,9% des voix contre 17,1%

à M. Toledo. Raturés, 30,9% des bulletins ont été déclarés nuls.

Le président Alberto Fujimori a cependant défendu hier sa réélection au second tour du scrutin présidentiel péruvien de dimanche en affirmant que le vote avait été « libre et transparent ».

« L'élection a été juste, libre et transparente », a déclaré Alberto Fujimori, interviewé sur la chaîne de télévision CNN, dans son premier commentaire sur le scrutin où il était seul candidat. « Malheureusement, nous n'avons pas pu avoir d'observateurs étrangers comme nous le souhaitions », a ajouté Alberto Fujimori qui a été réélu pour un troisième mandat de cinq ans, ajoutant qu'il aurait été d'accord pour tenir le second tour « à n'importe quelle date », mais que la décision « ne lui appartenait pas ».

Le maintien du second tour à la date du 28 mai avait provoqué le désistement du candidat d'opposition Alejandro To-

ledo, un économiste de 54 ans qui avait dénoncé le scrutin du premier tour comme ayant été frauduleux. M. Fujimori, 61 ans avait frôlé au premier tour, à 11 000 suffrages près, les 50% de voix nécessaires pour être réélu.

Dans une déclaration récente à l'AFP, M. Fujimori avait admis que les conditions du scrutin, dénoncé comme frauduleux par Alejandro Toledo, provoqueraient bien un mécontentement à l'étranger, mais que celui-ci serait seulement passager et que la communauté internationale finirait par entériner son maintien au pouvoir pour un troisième mandat de cinq ans.

L'élection de dimanche s'est déroulée pratiquement en l'absence d'observateurs internationaux, les organismes compétents, en particulier l'Organisation des États américains (OEA), ayant jugé que les conditions d'un scrutin libre n'étaient pas réunies. Les conditions de son organisation ont été dénoncées à l'étranger, notam-



Des Péruviens protestent dans le centre de Lima.

ment par les États-Unis qui avaient, tout comme Alejandro Toledo, réclamer un report du second tour.

Au plan intérieur, le scrutin de dimanche a confirmé que le Pérou est profondément divisé en deux blocs pratiquement égaux, plus en raison de la personnalité du chef de l'État et d'un style de gouvernement jugé autoritaire par ses détracteurs, que de sa politique.

Des violences faisant des dizaines de blessés ont éclaté dans différentes villes de province peu après la clôture du vote, révélatrices de l'exaspération

d'une partie de la population. « Il ne fait pas de doute », a écrit le quotidien pro-gouvernemental *l'Expresso*, « que le gouvernement ne craint pas la tourmente. L'important est de savoir comment il va l'affronter ».

Pour l'écrivain d'origine péruvienne Mario Vargas Llosa, la réélection d'Alberto Fujimori à la présidence du Pérou est une « victoire à la Pyrrhus que personne ne considérera comme légitime ». « C'est un triste spectacle qu'a donné le Pérou, et il y a unanimité pour considérer ces élections comme une farce ».

RÉFLEXION

« Ceux qui ont conquis la liberté l'ont conquis pour tous »
Edouard Herriot, *Droit et liberté*

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale	3 à 9
Le Québec et le Canada	10 à 16
CAHIER B	
Questions d'argent	1 à 8
Bourses	4 et 5
Opinions	6 et 7
Le Monde	8 et 9
CAHIER C	
Mode Magazine	1 et 2
Arts et spectacles	3 à 10
Votre agenda	4
Ce soir à la télé	5
Annonces classées	6 à 9
Décès	9
CAHIER D SPORTS	
Statistiques	2 et 4
Divertissements	7
SERVICES	
Abonnements	686-3344
	1-800-463-2362
Annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Internet	www.lesoleil.com
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

NUMÉROS CHANCEUX

Les résultats des loteries en page C 4

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est : C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

HAUSSE Cas de négligence

Suite de la Une

enfants de la région 03. En 1995-1996, le nombre de signalements retenus était de 1963. En 1999-2000, il était passé à 2794, soit une hausse de 42%.

Les signalements retenus sont ceux des enfants dont la sécurité ou le développement a été jugé compromis. Il correspond à peu près à la moitié du nombre de signalements reçus.

Pour juger l'ampleur de la situation, LE SOLEIL a combiné les données de la DPJ à celles de la population jeunesse de la région 03, obtenues auprès de la Régie régionale de la santé. De 132 841 qu'ils étaient en 1996, les 0-17 ans sont passés à 125 574 en 1999, soit une baisse de 5,4%. La hausse réelle du taux de signalements retenus est donc de 57%.

INQUIÉTANT ET RASSURANT

Pour le Directeur de la protection de la jeunesse de Québec, Daniel Côté, ce portrait est à la fois inquiétant et rassurant.

Inquiétant de voir autant de signalements, dit-il en entrevue téléphonique, parce qu'il est « dramatique de voir autant d'enfants avoir besoin des services de la DPJ ».

Par contre, ajoute-t-il, il est rassurant de constater que la population de la région de Québec est de plus en plus sensibilisée au rôle de la DPJ, et qu'elle hésite de moins en moins à signaler les enfants les plus vulnérables. « Ça traduit le niveau de confiance envers la DPJ », souligne-t-il.

Année après année, ce sont les cas de négligence qui tiennent le haut du pavé. Au cours de la dernière année, ils représentaient 55,6% du total.

Les autres problématiques sont les troubles sérieux de comportement (19,4%), les abus physiques (12,9%), les abus sexuels (10,3%) et l'abandon (1,8%).

Il est reconnu que les situations vécues par les enfants se sont faites plus lourdes ces dernières années, à mesure que leurs parents étaient davantage touchés par des problèmes de toxicomanie ou de santé mentale.

Plus les enfants sont petits (0-6 ans), plus ils sont victimes de négligence. À l'inverse, plus ils sont « vieux » (13 et plus), plus ils sont référés pour des troubles de comportement.

Mais pour Daniel Côté, qui vient tout juste d'être confirmé dans ses fonctions de DPJ en remplacement de Camil Picard, il n'est jamais trop tard pour venir en aide à un enfant, quelle que soit l'ampleur de ses difficultés.

S'il dit croire en la primauté de la responsabilité parentale, telle que définie dans la Loi de la protection de la jeunesse, il est d'avis qu'il faut toujours avoir en tête l'idée d'un projet de vie à long terme pour l'enfant.

De plus en plus, dit-il d'ailleurs, la pratique des intervenants et des tribunaux tend à privilégier les intérêts de l'enfant au détriment de ceux des parents.

« Mais tant qu'un parent se mobilise, même avec des difficultés, il mérite d'être accompagné le temps requis », dit-il.

twik

LE BIKINI BANDEAU ETHNIQUE
29.95 Brassière
19.99 Culotte

C'est la grande vague du rcse, du rouge, du jaune métrissés dans un imprimé de fleurs placées à la file indienne. Bretelles amovibles. 4 à 12. Brassière rég. 36.00* culotte rég. 24.00* Notre exclusivité.

la maison
simons

QUÉBEC PLACE ST-FEY - GALERIES DE LA CAPITALE - VIEUX QUÉBEC, MONT-JEAL 977 RUE ST-CATHERINE OUEST, SHERRBOOKE CARROUFOR DE L'ESTRÉ

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS



Près de 2 M\$ d'amendes

Ray Simard inc. ne percevait pas les taxes sur les véhicules vendus aux autochtones

MÉLANIE PAGEAU

Le Soleil

■ QUÉBEC — Une compagnie de Vanier, qui a tenté de déjouer les ministères du Revenu du Québec et du Canada en ne percevant pas les taxes sur des véhicules vendus via une « filière autochtone », paiera chèrement son subterfuge. Ray Simard inc. a été condamnée hier à payer près de deux millions \$ d'amendes.

À l'époque, Ray Simard inc. exploite la compagnie Via Route. Cette dernière achète des véhicules neufs de General Motors et les loue pendant un certain temps, environ 12 mois ou selon le kilométrage. Ensuite, elle les revend.

Entre le 1^{er} février 1997 et le 30 avril 1998, des employés de Via Route faisaient en sorte que les véhicules soient toujours revendus à Auto Jo et Sharand Auto, en omettant de percevoir les taxes.

Les véhicules se retrouvaient ensuite dans la région de Montréal, « détaxés ».

L'avocat du défendeur, M^{re} Daniel Desaulniers, a soutenu en cour que les dirigeants n'étaient pas au fait des agissements de leurs employés.

IL PLAIDE COUPABLE

Ray Simard inc., un commandité de A.J.R. Simard, société en commandite, a plaidé coupable à deux accusations, l'une émanant du ministère du Revenu du Québec, l'autre du ministère du Revenu du Canada. Au provincial, le défendeur a omis de percevoir

1 115 988 \$ de TVQ. La Loi sur le ministère du Revenu prévoit une amende de 125 % des montants non perçus, ce qui donne 1 391 985 \$.

En ajoutant les frais, l'amende s'élève à plus de 1,4 M\$.

Au fédéral, Ray Simard a omis de facturer 1 045 944 \$ de TPS sur des transactions effectuées avec des « filières autochtones ».

50% DU MONTANT

L'entreprise a écopé d'une amende équivalente à 50 % de ce montant, soit 522 972 \$. Les deux amendes totalisent plus de 1,9 M\$. Ray Simard inc. dispo-

se d'un délai de deux ans pour s'acquitter de cette facture.

Pour ce faire, A.J.R. Simard, une filiale de Canadian Tire, a dû se placer sous la protection de la Loi sur la faillite et déposer une proposition aux créanciers.

Le principal créancier est d'ailleurs le ministère du Revenu à qui la compagnie doit trois millions de dollars.

Selon M^{re} Desaulniers, l'entreprise « est encore vivante et fera en sorte de payer ».

Ray Simard inc. aurait déjà commencé à rembourser le ministère et devrait terminer de le faire d'ici 10 mois.



Jessica Nuckle et Marilou Asselin, de l'école L'Étincelle, à Laval, ont choisi d'écrire en duo, sur la violence des jeux vidéo. L'animateur Jacques Brodeur, du Conseil syndical de la région de Québec (CEQ), les accueille au micro.

Les écoles organiseraient une semaine sans écran

Le comédien René Caron prêt à éteindre la télévision qui l'a fait jouer durant 50 ans

ALAIN BOUCHARD

Le Soleil

QUÉBEC — Cinquante années de rôles télévisés n'empêcheraient pas le vétéran comédien René Caron de patronner une semaine sans télévision, voire sans écran aucun, que pourraient bien organiser les écoles du Québec l'an prochain.

« Je serais d'autant moins mal à l'aise avec pareille idée que cette télévision-là n'est pas la mienne », a déclaré Caron au SOLEIL, hier, à l'occasion de la grande finale annuelle d'écriture des écoliers du Québec sur le sexisme et la violence, présenté à l'auditorium de la Bibliothèque Gabrielle-Roy.

Cette initiative est organisée depuis plusieurs années par le Conseil syndical de la région de Québec, affiliée à la Centrale de l'enseignement du Québec, en collaboration avec l'organisme Pacijou pour une télévision non violente, dont René Caron est le porte-parole vedette.

Plus de 200 parents, instituteurs et élèves du primaire et du secondaire ont participé à la séance de lecture d'hier. Les finalistes venaient y lire leur texte, individuel ou collectif, composé sur l'une de neuf situations fictives proposées sur les thèmes de la violence ou du sexisme. La très grande majorité provenait du primaire.

« Je n'aurais pas l'impression de mordre la main qui me nourrit, en appuyant une semaine sans télé, a dit René Caron. Parce que cette télévision-là ne me nourrit plus, justement. » Il dit avoir un peu l'impression d'avoir été mis de côté pour son engagement anti-violence à la télé.

Caron, tout au long de sa carrière, a pourtant joué dans beaucoup d'émissions d'aventures où il y avait bagarres, coups de feu et morts violentes, notamment *CF-RCK* et

Radisson. « Dans *CF-RCK*, proteste-t-il, nous faisons échec aux malfaiteurs. Mais il n'y avait pas de scènes de violence comme telles. Et dans *Radisson*, on voyait partir les coups de fusil, oui. Mais on ne montrait par les cadavres et le sang, à l'autre bout. Alors qu'aujourd'hui, la télévision en est remplie. »

Caron rappelle que Pacijou, l'organisation qu'il patronne, n'est pas pour une télévision censurée. Mais pour une télé où les émissions violentes passeraient après 21 h, tel que s'y étaient collectivement engagés les télédiffuseurs, il y a quelques années.

L'idée d'une semaine sans écran, l'un des thèmes chèrement exploités dans les concours d'écriture de cette année, ne serait pas de jouer à la police et de vouloir contrôler vraiment la performance des jeunes, explique l'enseignant Jacques Brodeur, animateur de la finale d'hier. Elle viserait plutôt à faire découvrir, dit-il, combien il y a de choses enrichissantes à faire, ailleurs que devant un écran.

« La règle de la semaine sans écran pourrait par exemple consister, pour l'enfant, à revenir de la maison avec un certificat d'attestation délivré par ses parents », suggère Brodeur. Ce qui aurait le double mérite de mettre les parents dans le coup, conformément à ce qu'a toujours tenté de réussir Pacijou, à travers les écoles.

Il ne s'agit pas de diagnostiquer que la télévision est bonne ou mauvaise, insiste Jacques Brodeur. « Il s'agit seulement de réagir à une donnée absolue que tout le monde connaît: en rentrant à la maison, après l'école, l'enfant passe au moins trois heures chaque soir devant le petit écran. C'est du temps qu'il n'utilise pas pour faire autre chose. Ne serait-ce que jouer dehors. » Ou même aller à l'église... comme le suggérait, hier, Julia Camplani, une Montréalaise de 6^e année.

Glissade coûteuse

Le Village des Sports doit payer 85 000 \$ à une cliente blessée

MÉLANIE PAGEAU

Le Soleil

■ QUÉBEC — Le Village des Sports de Valcartier devra payer plus de 85 000 \$ à une femme de Charlebourg qui s'est blessée lors d'une descente sur chambre à air.

L'accident s'est produit en février 1990 quand Nicole Leroux est allée glisser avec un groupe d'amis. Lors d'une descente, la dame a été heurtée par un groupe glissant dans une pente adjacente.

Le groupe de M^{me} Leroux, formé de cinq à sept personnes, a sauté le remblai de la pente 5A pour se retrouver dans la 5B. Ils ont heurté des gens immobiles dans le bas de cette pente pour ensuite se faire frapper par des gens provenant de la piste 5B.

M^{me} Leroux a subi de graves blessures. Elle a été opérée à une jambe et est demeurée hospitalisée durant six jours.

Sa jambe droite et son genou ont été dans le plâtre pendant un mois. Elle a aussi dû se soumettre à de la physiothérapie durant sept mois et ensuite continuer les exercices chez elle et porter une orthèse stabilisatrice.

La demanderesse a plaidé que ces blessures ont limité ses activités sportives, lui ont causé énormément de douleurs et ont laissé une cicatrice au genou droit. Elle invoque également que son caractère est devenu aigri, qu'elle pleure souvent et qu'elle a perdu sa libido. Sa vie a basculé, dit-elle.

DOMMAGES EXAGÉRÉS

Pour tous ces désagréments, Nicole Leroux réclamait 455 111 \$ au Village des Sports. Des dommages « hautement exagérés », a estimé le juge Jacques Blanchard, de la Cour supérieure.

Le magistrat lui a plutôt accordé un dédommagement de 84 811 \$, plus les intérêts jusqu'au 1^{er} janvier 1998. De cette somme, 49 000 \$ sont octroyés pour l'incapacité partielle permanente d'ordre orthopédique et 20 000 \$ pour les douleurs, souffrances, inconvénients, perte de jouissance de la vie et problèmes pour la vie de couple.

REMBLAI NON ADÉQUAT

Dans son verdict, le juge Blanchard estime que le remblai entre les pistes 5A et 5B a dû être détérioré par les nombreuses glissades de la journée. L'accident serait donc dû à la verticalité et la hauteur du remblai, non adéquates, ainsi qu'au dévers dans la courbe de la descente de la piste 5A.

De plus, il mentionne les nouvelles chambres à air du centre sportif qui entraînent une vitesse plus accélérée de 10 km/heure en comparaison avec les précédentes. Le Village des Sports n'avait donné aucun avertissement concernant l'usage des nouvelles chambres à air.

Bien que le Village des Sports ait démontré que les mesures de sécurité son adéquates et que la surveillance est de rigueur, le tribunal le tient responsable du remblai qui n'a pas rempli ses fonctions.

Une pause, histoire de découvrir autre chose de plus enrichissant

PLUS QUE 4 JOURS

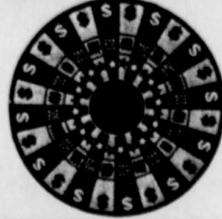
HATEZ-VOUS !

GRANDE VENTE SOUS LE CHAPITEAU

Plus de
350
véhicules
en stock



Plus basses
mensualités
garanties
dans la grande
région de Québec



Tournez la roue
et gagnez de
100\$ à 500\$
en argent sur tout
véhicule neuf ou
d'occasion loué ou acheté
durant cette semaine
(détails sur place).

Citadelle
CHEVROLET OLDSMOBILE CADILLAC LTEX

89, route du Président-Kennedy

Lévis 835-1171

www.citadellechev.gmcanada.com

VAL-BÉLAIR

Surplus financier de 500 000\$

MARC LESTAGE
Le Soleil

■ QUÉBEC — La Ville de Val-Bélaire a conclu son dernier exercice financier avec un surplus d'un demi-million de dollars.

L'administration générale des affaires de la municipalité a nécessité un déboursé d'environ 300 000\$ de plus que projeté, mais les revenus de sources locales et les paiements tenant lieu de taxes ont été également plus élevés que prévus.

Grâce à un écart net de 200 000\$ des revenus sur les dépenses, et l'apport de réserves, les résultats financiers de la Ville font état d'un surplus net de 487 099\$, en date du 31 décembre, selon les documents soumis par le trésorier M. Gilles Proulx, à partir du travail des vérificateurs Samson, Bélaire.

Le budget de la Ville de Val-Bélaire frôle les 20 millions\$.

HAUSSE DES TAUX

Le conseiller Gilles Angers s'est demandé, lors de l'examen du document, « si l'augmentation récente des taux d'intérêt et la hausse probable de plus de 1% affectant les taux d'ici peu risquent de compromettre la santé financière de la Ville, au cours du prochain exercice? »

Les commentaires du maire Claude Beaudoin puis du trésorier ont finalement permis de rassurer un peu le conseiller d'opposition dont le commentaire a été jugé très pertinent.

On a expliqué qu'une augmentation des taux se traduit plus souvent qu'autrement par une augmentation du fardeau de la dette. Cette affirmation ne sera toutefois vraie qu'en partie à Val-Bélaire, cette année, parce qu'un gros morceau de la dette qu'il faudra refinancer (5,5 millions\$) remonte à environ cinq ans, alors que les taux étaient encore plus élevés que présentement.

Cette partie de la dette, devrait donc être renouvelée à meilleur compte, en juin. En ce qui concerne l'autre renouvellement, dû en décembre, il est malheureusement un peu trop tôt pour spéculer à ce sujet d'expliquer le trésorier M. Proulx. « Malheureusement, nous n'avons pas beaucoup de contrôle là-dessus », s'est-il permis d'ajouter.



Pour contrer les matières dangereuses, les pompiers revêtent une combinaison résistante qui les encapsule littéralement.

À l'assaut des produits dangereux

Les pompiers de Québec disposent d'une combinaison à toutes épreuves

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Ils ont l'air de provenir d'une autre planète. Ou encore d'être prêts à pénétrer dans un nouvel univers, tels des astronautes lorsqu'ils sont à l'assaut d'un monde inconnu.

Vêtus de leurs combinaisons anti-septiques, des pompiers de la Ville de Québec ont, encore une fois, impressionnés tous les curieux, hier après-midi, quand ils ont revêtu ces vêtements d'allure aluminée, pour vérifier le degré de dangerosité d'odeurs bizarres perçues dans un restaurant de la rue Kirouac à Québec.

« C'est le service d'hygiène qui nous a contacté après avoir été appelé pour vérifier la cause d'odeurs étranges, de dire le chef de district Daniel Wagner. Le technicien a cru détecté des signes de gaz explosifs et a donc immédiatement fait appel à nos services. »

Dans le temps qu'il faut pour le dire, les pompiers encerclaient l'immeuble et dressaient, tout autour, un large périmètre de sécurité. Alors que leurs collègues se préparaient au pire, trois des pompiers revêtaient leur bizarre accoutrement.

« On les appelle les encapsulés, de dire le chef Wagner. Outre leur accoutrement habituel, les désignés

portent une bonbonne d'oxygène sous l'attirail conçu pour résister aux produits les plus dangereux.

« On y va pour une heure au maximum », a confié l'un d'entre eux. « Si nos analyses confirment que les produits sont vraiment dangereux, nous n'y allons que pour 25 minutes puisque l'on doit subir des manœuvres de décontamination. »

« La-dedans, ajoute un pompier, c'est très chaud. On a l'impression d'être une pomme de terre enveloppée dans du papier d'aluminium. »

Cela fait deux ans, au dire du chef Wagner, qu'une équipe spécialisée a été formée pour répondre à ce type

d'appels. Nous sortons deux à trois fois par semaine pour différents cas d'odeurs suspectes. »

TRACES DE MONOXYDE

Mais rassurez-vous, point n'est nécessaire de recourir chaque fois aux encapsulés. Hier après-midi, c'est l'alerte sonnée par le service d'hygiène qui a forcé l'utilisation de ce type de vêtements.

« Finalement, nous n'avons rien trouvé, si ce n'est des traces de monoxyde de carbone. »

Les pompiers de Québec n'ont pu identifier de façon précise la cause de ces odeurs. Des recherches seront faites à proximité pour tenter d'y voir plus clair, d'autant plus que l'immeuble est situé à proximité d'un garage.

Vêtus de leurs vêtements aluminés, ils ont impressionné les curieux, hier

Coup de barre

Québec rapatrie les Québécois soignés au Nouveau-Brunswick

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

■ POINTE-À-LA-CROIX — Les citoyens du secteur de Pointe-à-la-Croix devraient avoir accès à des services de santé plus complets dans trois mois, chez eux, puisque le nouveau point de services du CLSC Malauze devrait être complété en août et fonctionner à plein régime après la fête du Travail.

Cette étape concrétisera les efforts déployés depuis cinq ans pour tenter de rapatrier une bonne partie, on espère au moins le tiers, de la clientèle gaspésienne qui se fait soigner au Nouveau-Brunswick.

Le recours à l'hôpital de Campbellton coûte 10 millions\$ par an au Trésor québécois. Le ministère de la Santé et des Services sociaux consacre ainsi 1,7 million\$ par an pour réduire cette dépendance vis-à-vis de l'hôpital néo-brunswickois.

Une tranche de 400 000\$ servira à faire fonctionner le point de service de Pointe-à-la-Croix, qui sera au départ doté d'équipements de 225 000\$. L'achat du tomodynamomètre du Centre hospitalier Baie-des-Chaleurs de Maria fait également partie de l'effort de rapatriement de clientèle.

Une cible d'économie budgétaire de trois millions\$ par an a souvent été évoquée pour justifier les démarches de rapatriement, mais le directeur du CLSC Malauze, Pierre Portelance, préfère parler de qualité de services. « On ne va pas empêcher le monde de recourir aux services de l'hôpital de Campbellton. Si on arrive à garantir des services de qualité et en quantité aux gens habitués à se rendre au Nouveau-Brunswick, ils fréquenteront notre point de services. Sinon, ils continueront d'aller de l'autre côté », précise-t-il.

Le médecin interniste Richard Audet, du Centre hospitalier Baie-des-Chaleurs, précise que les médecins spécialistes se sont entendus pour fournir des services à Pointe-à-la-Croix. « C'est très rare, en Gaspésie, au Bas-Saint-Laurent et même au



Les gens du CLSC Malauze et de la Régie régionale de la santé de la Gaspésie-les-Îles se donnent quatre ans, à partir de l'annonce du plan de rapatriement en octobre 1998, pour atteindre leurs objectifs.

Québec. Les CLSC ne bénéficient que rarement des médecins spécialistes. »

Aux services récemment ajoutés en ergothérapie et en physiothérapie, des services d'orthophonie s'ajoute-

ront à la médecine sans rendez-vous. Le docteur Audet parle également d'offrir des compétences en oto-rhino-laryngologie, en orthopédie et en pédiatrie, notamment.

De 17 000 à 18 000 visites externes par an sont effectuées par les Gaspésiens à Campbellton. Le CLSC voudrait en retrancher 6000. Sept postes seront créés au nouveau point de services. La médecine sans rendez-vous sera disponible de midi à 20 h, cinq jours par semaine « pour commencer », note M. Portelance.

La gens du CLSC Malauze et de la Régie régionale de la santé de la Gaspésie-les-Îles se donnent quatre ans, à partir de l'annonce du plan de rapatriement en octobre 1998, pour atteindre leurs objectifs. Si les efforts ne donnent pas les résultats escomptés, au moins récupérer les sommes investies dans les nouveaux services, le budget récurrent de 17 millions\$ sera partiellement amputé.

Le point de services de Pointe-à-la-Croix appartiendra à une firme privée de Carleton, Malloi Construction, et il sera loué à long terme par le CLSC Malauze.

Développement et Paix

L'organisme de coopération internationale, Développement et Paix, a recueilli 80 000\$ lors de sa dernière campagne de financement dans la région du Bas-Saint-Laurent, du 8 mars au 23 avril 2000. Un objectif atteint qui permettra à cet organisme de poursuivre dans les pays du tiers-monde ses projets dans des domaines aussi variés que l'agriculture, l'éducation, l'action communautaire et la défense des droits humains. C.T.

Incendie criminel

C'est une main criminelle qui est à l'origine de l'incendie survenu dimanche, au 349, rue Joliette, à Québec. L'enquêteur du Commissariat aux incendies, Jean Lépine, a relevé la présence d'accélérateur et les vestiges d'un contenant, près de la porte arrière d'un logement dont l'occupant était absent. Une famille a dû être évacuée de la maison de trois étages. Les pompiers ont toutefois réussi à limiter les dégâts. C.S.

Cherchez-vous à diversifier vos placements ?

Les Obligations à taux progressif Placements Québec constituent une solution intelligente pour équilibrer votre portefeuille. Elles vous offrent un rendement progressif sur 10 ans et votre capital est garanti sans limites par le gouvernement. Elles vous permettent de plus de profiter d'éventuelles hausses de taux d'intérêt puisqu'elles sont remboursables chaque année à leur date anniversaire. Pour une réponse avisée, contactez l'un de nos agents d'investissement du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h et les samedis du mois de mai, de 10 h à 16 h.

Placements Québec. Une réponse en tout temps à vos besoins de placements.

5,70% la première année • Jusqu'à 8,00% la dixième année



1 800 463-5229

Pour la région de Québec, composez le 521-5229.

LES OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF PLACEMENTS QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Québec Placements Québec

ROUTE 277

Des haies brise-vent pour accroître la sécurité

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

■ SAINT-HENRI — Le ministère des Transports du Québec vient d'entreprendre la plantation de haies brise-vent le long de la route 277 pour en améliorer la sécurité en période hivernale.

C'est ce qu'a fait savoir le directeur régional de Chaudière-Appalaches de Transports Québec, André Caron, à l'occasion d'une conférence de presse, hier.

« Le projet de plantation sera réalisé à partir de la route 218 jusqu'à la limite des municipalités de Saint-Henri et de Saint-Anselme », a indiqué M. Caron, flanqué pour l'occasion par la députée-ministre de Lévis, Linda Goupil et du député de Bellechasse, Claude Lachance.

« Ce printemps, des haies seront mises en place sur une longueur d'environ 4600 mètres au coût de 52 000 \$. Ces travaux de plantation, exécutés par l'entreprise Les Feuillages du Québec, ont débuté le 15 mai et se termineront vers la fin du mois de juin. La deuxième phase des travaux sera réalisée à l'automne », a ajouté le directeur régional, précisant que les coûts de cette deuxième phase s'établissent à 40 000 \$.

D'emblée, le projet a été applaudi par le Comité Action Sécurité 173-277 dont les membres

se sont donné pour mission de rendre plus sécuritaire cette route de tragique réputation. Il a également été salué par les élus municipaux et québécois, M^{me} Goupil observant entre autres qu'il découle d'un bel exercice de concertation, la conception et la localisation des haies ayant amené de nombreux échanges entre l'UPA, les propriétaires agricoles et les gens du milieu.

Le coût total du projet du ministère des Transports se situe à quelque 200 000 \$, soit 110 000 \$ pour la plantation d'arbres elle-même et 85 000 \$ au chapitre des dédommagements pour servitude aux propriétaires des terres où se dresseront les haies.

C'est effectivement en pleine terre cultivée, entre 30 et 200 mètres de la route, sur deux rangs, que seront déployées les haies, en l'occurrence constituées de 2300 mélèzes hybrides et frênes de Pennsylvanie. Au ministère des Transports, on estime que les haies rempliront leur office d'ici à cinq ans, la route continuant d'être protégée par des clôtures à neige dans l'intervalle.

« L'orientation nord-sud de la route, sa configuration géographique, et la présence d'une zone de forts vents avaient amené le ministère à entreprendre des travaux pour faciliter l'entretien hivernal, notamment le rehaussement de la chaussée et l'installation de clôtures à neige dans le secteur de Saint-Henri », a souligné M. Caron.

Elles seront mises en place sur une distance de 4,6 km au coût de 52 000 \$



Le ministère des Transports plantera des haies brise-vent le long de la 277 pour en accroître la sécurité en hiver. Le sergent Jacquelin Lehoux, de la SQ dans Bellechasse, Gilles Drolet, chef de police de Lévis, Charles Eugène Blanchet, préfet de la MRC de Bellechasse, Nathalie Bilodeau, du Comité Action Sécurité 173-277, Marcel Morin, ainsi que les députés de Lévis et Bellechasse, Linda Goupil et Claude Lachance, en ont fait l'annonce, hier.

EN BREF

SAINT-ELZÉAR

Un jeune Beauceron entre la vie et la mort

Un jeune homme de 19 ans de Sainte-Marie reposait entre la vie et la mort, hier soir, à la suite d'un accident survenu vers 1 h 30, à Saint-Elzéar, en Beauce. Selon les premières constatations policières, c'est un excès de vitesse qui aurait mené la voiture conduite par la victime dans le fossé. Le conducteur n'a tout simplement pas pris la courbe du rang Haute-Saint-Jacques. Les trois occupants de la voiture ont été éjectés sous la force de l'impact. Les deux passagers, âgés de 18 et 20 ans, de Saint-Elzéar, ont été blessés, dont l'un gravement. Sa vie ne serait cependant pas menacée. C.S.

Le Laboratoire d'organogénèse expérimentale (LOEX) du CHAUQ

(Centre hospitalier affilié universitaire de Québec)

est à la recherche de **sujets porteurs d'ulcère cutané, âgés entre 18-85 ans.**

Si vous êtes intéressé à participer à une étude (approuvée par le comité d'éthique du CHAUQ) sur un nouveau pansement biologique pour le traitement des ulcères cutanés, veuillez contacter

Nathalie Dubé
infirmière de recherche
au 682-7664, codificateur 624-5272

Une compensation financière sera offerte pour vos déplacements.

Et si on parlait

des pieds...

Pieds sensibles ?

Les Laboratoires Pouliot vous offrent un service complet

- Examen fonctionnel
- Orthèses et chaussures de qualité supérieure

Votre médecin et les orthésistes du pied des Laboratoires Pouliot sont les professionnels à consulter pour trouver une solution durable à vos problèmes de pieds.

- Membre de l'ordre professionnel O. T. P. Q.
- Certifié par le Conseil canadien C. C. C. O. P.
- Détenteur de permis du ministère M. S. S. S.
- Accrédité par R. A. M. Q., S. A. A. Q., CSST...

Pour un rendez-vous près de chez vous :
1-800-363-6172

LABORATOIRE
POULIOT

Carol Pouliot, orthésiste du pied.

2990, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy, 652-0100

Réalisez votre rêve...



Le plaisir de voler n'appartient pas qu'aux oiseaux!

SUIVEZ UN COURS DE PILOTAGE AVEC LA MEILLEURE ÉCOLE DE PILOTAGE AU QUÉBEC

Que ce soit pour le travail ou pour le loisir, apprenez à piloter en toute sécurité à bord de nos avions tout neufs. Pro Aviation est un centre de formation certifié par Transports Canada et reconnu par la compagnie Cessna comme étant conforme à leurs exigences pour la formation de pilotes en Amérique. De plus, Pro Aviation a mérité le trophée «Plein Vol 1999» décerné à la meilleure école de pilotage au Québec. Venez nous rencontrer afin de discuter d'un programme de formation qui conviendra à votre disponibilité ou venez faire un vol de familiarisation avec un de nos instructeurs certifiés et ainsi réveiller cette passion de voler qui dort en vous.

Séance d'information 31 mai à 19h

PRO aviation inc.
CENTRE DE FORMATION

Pour information:
Tél.: 418-872-0206
www.proaviation.net

Cessna
Pilot Center

LA CONFIANCE RÈGNE.

Les propriétaires Cadillac ont des privilèges: Garantie Cadillac et entretien régulier sans frais pendant 4 ans ou 80 000 km, assistance routière 24 heures, transport de courtoisie et protection contre les interruptions de voyage.

Une étoile vous guide. Le système OnStar[®] comprend, entre autres, les services d'urgence 24 heures sur la simple pression d'un bouton et la localisation par satellite.

Pendant un an, l'abonnement au Plan de service Ultra est inclus.

La force est à votre portée. Puissant moteur V8 Northstar 4,6 L de 275 HP.

Vous vivez dans le confort. Grâce au groupe confort, le siège du conducteur possède un soutien lombaire à réglage électrique en quatre sens. Aussi compris: mémorisation et personnalisation de la position du siège du conducteur, sièges avant et arrière chauffants.

La fusion du design et de la technologie. **Cadillac**



DeVille 2000,
entièrement redessinée.

698\$ /mois
location 48 mois
Transport et préparation inclus



OnStar

Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 2000 en stock, tels que décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. * Paiements mensuels basés sur un bail avec le versement initial de 6 840 \$ (ou échange équivalent). Option versement initial de 0 \$ également disponible. Dépôt de sécurité (825 \$) et première mensualité exigés à la livraison. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 12 \$ du km après 80 000 km. Possibilité d'acheter le véhicule à la fin du bail pour 23 721,60 \$ taxes applicables en sus. Tous les détails chez votre concessionnaire Cadillac, en visitant le www.gmcanada.com ou en téléphonant au 1 800 463-7483.

RIVE-SUD

La Coalition municipale remet ça

Elle défend plus que jamais son idée d'une agglomération urbaine autonome

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

■ CHARNY — Les membres de la Coalition municipale sont plus que jamais convaincus que l'avenir de la Rive-Sud passe par la création d'une agglomération urbaine autonome.

C'est ce qu'a affirmé hier le porte-parole de la Coalition municipale, Christian Jobin, en faisant état d'une rencontre entre son groupe d'élus municipaux et le responsable du comité avisier, Jean-Louis Lapointe.

« À l'occasion de cette rencontre d'une heure et demie ou deux heures, il a été question des pouvoirs qui appartiendraient à la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) prévue par la réforme Harel. Il nous est apparu très clairement que la seule façon de protéger le développement de nos municipalités, de gérer l'aménagement du territoire de la rive sud et de sauvegarder l'intérêt des citoyens est de mettre en place une agglomération urbaine autonome », a indiqué M. Jobin.

« Cette agglomération urbaine serait une entité distincte de la rive nord et assumerait tous les pouvoirs prévus par le livre blanc pour les futures communautés métropolitaines », a-t-il rappelé.

Le projet des élus de la rive sud, c'est celui de constituer une agglomération urbaine en fusionnant les territoires des MRC de Desjardins et des Chutes-de-la-Chaudière, entité regroupant une douzaine de villes et 130 000 personnes qui occuperait les champs de compétence

de l'aménagement du territoire, du transport en commun, du logement social, de la gestion des déchets, du développement économique, etc.

Pour les membres de la Coalition, qui en cela ont reçu l'appui des municipalités du territoire, de la commission scolaire et de la Chambre de commerce, une agglomération urbaine Rive-Sud représente la structure la plus apte à répondre aux besoins des citoyens. Et la plus efficace pour résoudre les problèmes soulevés par le livre blanc de M^{me} Harel et répondre aux préoccupations du gouvernement.

Au cours de la rencontre avec M. Lapointe, à laquelle assistait également la sous-ministre des Affaires municipales, Suzanne Lapointe, les élus municipaux de la rive sud ont à nouveau exprimé leur condition d'être mieux représentés sur le comité avisier pour accepter d'y siéger.

« Ce que nous leur avons dit, c'est : donnez-nous un autre représentant par MRC, soit au total quatre représentants pour la rive sud, et demain matin, nous siégerons au comité avisier. Ils ont pris note de nos représentations », a observé M. Jobin.

Jusqu'à présent, la Coalition s'en est tenu scrupuleusement à son plan de campagne. La prochaine grande étape sera une soirée d'information à laquelle la Coalition invite ses partenaires du développement communautaire et économique ainsi que la population en général, le mardi 13 juin, à compter de 19 h 30, à l'Auditorium de l'école secondaire Les Etchemins, à Charny.

Le plan de campagne prévoit que la population soit consultée par la suite.



L'équipe des cadres de l'« Atelier ». De gauche à droite, Sylvie Rodrigue, contremaître terrain, Serge Labrie, coordonnateur, et Patrice Forgues, contremaître atelier.

TRAVAIL JEUNESSE

Un atelier qui vise des gains... sociaux

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

■ LÉVIS — Pintendre Autos avait des roues en alliage à faire nettoyer. Elle les a expédiées à l'entreprise du 8890, boulevard de la Rive-Sud, à Lévis. Le parc du Mémorial avait des gazons à entretenir; il les a confiés au 8890, boulevard de la Rive-Sud. Maibec avait des arches de cèdres à découper, elle en a chargées toujours la PME du 8890.

Et il y a bien d'autres choses dans les projets de l'Atelier, comme tout le monde le nomme familièrement. Assez, en tous cas, pour permettre au coordonnateur, Serge Labrie, d'anticiper des revenus de 60 000 \$ la première année et de 100 000 \$ dès le deuxième exercice financier, c'est-à-dire d'ici à deux ans.

Mais c'est surtout dans la mesure où ils assurent la pérennité de l'atelier que les revenus intéressent le coordonnateur Labrie. Les bénéficiaires, c'est plutôt dans la colonne des gains sociaux qu'il a tendance à les inscrire.

Serge Labrie est travailleur social et l'Atelier est celui de Travail Jeunesse, un organisme d'aide voué aux jeunes qui en ratissent large sur la rive sud.

« Le but de Travail Jeunesse, c'est d'aider les jeunes en difficulté, c'est de faciliter leur intégration au marché du travail », a résumé le coordonnateur, à l'occasion de l'ouverture officielle de l'Atelier, hier à Lévis.

« Le but de l'atelier, c'est d'aider des jeunes qui ne se seraient pas intégrés en entreprise parce qu'ils ont trop de difficultés. Il s'agit d'apprendre à ces jeunes à devenir de bons travailleurs, de les aider à développer de bonnes habitudes de travail. Moins d'en faire des spécialistes du polissage de roues par exemple », a-t-il ajouté.

DISCIPLINE

L'Atelier fonctionne avec trois employés permanents, un contremaître-manœuvre d'atelier, un contremaître-manœuvre terrain et un manœuvre. Au fil des jours, des semaines, quatre jeunes stagiaires rémunérés apprendront à leurs côtés des principes de base comme la

ponctualité, l'assiduité, la productivité.

De quoi aussi préparer ces jeunes à une insertion en entreprise, c'est un strict horaire de 8 à 5 qu'ils doivent respecter, dans une semaine normale de travail de 40 heures. Et c'est dans une vraie « shop » qu'ils travaillent, en l'occurrence un bâtiment de 4000 pieds carrés avec ses tables et ses outils à polir, ses scies à ruban et ses perceuses, son appareil de levage.

Une « shop » qui a aussi son camion, ses appareils d'entretien jardin. Et ses bureaux, en même temps « lieu pédagogique », Serge Labrie dixit.

Dans une seconde étape, plus tard, au noyau de base se joindront entre six et dix jeunes non rémunérés pour des stages d'immersion et d'apprentissage en milieu de travail. « C'est une deuxième étape que nous essayons d'organiser à compter de septembre », a précisé le coordonnateur.

S'ils vont polir des roues, découper des arches, tondre des gazons, les jeunes manutentionneront aussi des pièces de bois pour Perfect-Bois, de Saint-Henri, et, plus tard, ils effectueront des travaux de sablage de tablettes et de classeurs pour Équipements EBM.

« Nous sommes à évaluer actuellement plusieurs projets de développement, entre autres dans le domaine de la récupération du bois et fabrication de palettes. Dans le domaine des ressourceries aussi, particulièrement avec la Ville de Lévis », a souligné M. Labrie, en faisant un appel du pied à la Régie intermunicipale des déchets de la Rive-Sud, exploitante de l'incinérateur lévisien.

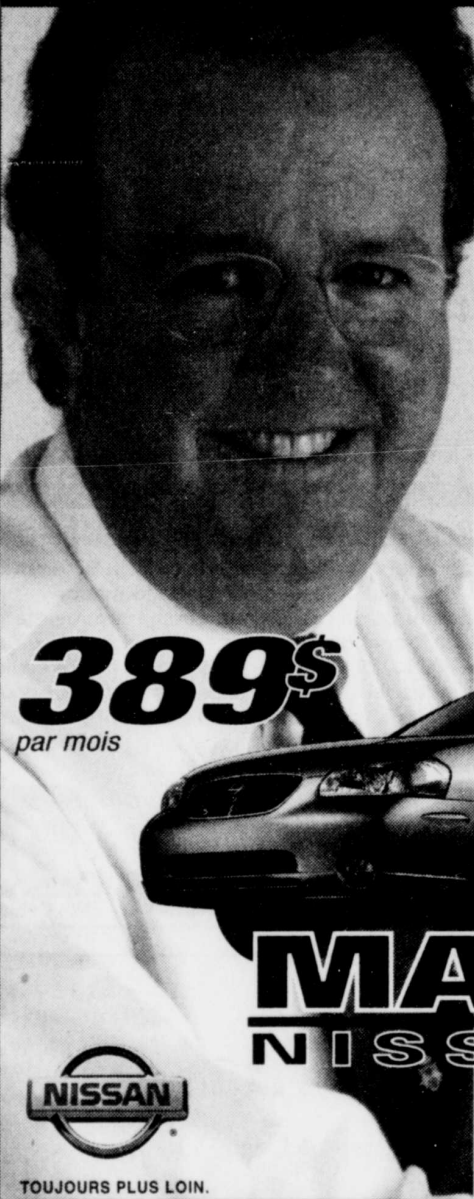
SURPLUS

Des chiffres cités par Serge Labrie, il se dégage que le budget de démarrage de l'Atelier, financé par le Fonds de lutte à la pauvreté, Emploi Québec, le CLD, Ressources humaines Canada, se chiffre à 155 000 \$ et que sa première année d'exploitation devrait se boucler avec un surplus de 5000 \$.

Depuis sa fondation, il y a un an, au fil de diverses initiatives développées dans le cadre de Placement carrière été et Jeunes stagiaires, Travail Jeunesse a inséré 25 jeunes, dans de vrais emplois, dans plus d'une douzaine d'entreprises de la région.

De l'avis du directeur général des Centres jeunesse Chaudière-Appalaches, Pierre Morin, il s'agit d'une excellente performance.

CONDUIRE UNE MAXIMA...C'EST CAPITALE!



« Quand vous ferez l'essai d'une Maxima 2000, vous comprendrez pourquoi cette voiture remporte d'année en année le prix de meilleure voiture de sa catégorie »

- Jean Fortier
président

CAPITALE
NISSAN

ISO 9002

389\$
par mois



MAXIMA
NISSAN 2000



TOUJOURS PLUS LOIN.

Location bail de 48 mois pour la MAXIMA GXE 2000 (UJ4RG70 CK00) avec un acompte ou échange équivalent de 4 595\$. Frais de transport et de préparation inclus. Coût de location basé sur 24 000 kilomètres par année. Taxes en sus.

www.capitalenissan.com

COIN PIERRE-BERTRAND ET DE LA CAPITALE
C'est ici que ça s'passé!

Tél. : 681-0011

Liberté.

Encaissables en tout temps sans pénalité.

Rentabilité.

Taux annuel garanti ne pouvant être ajusté qu'à la hausse.

Sécurité.

Garanties sans limites par le gouvernement.

4,75%
la première année



HÂTEZ-VOUS!
LA VENTE
SE TERMINE
LE 1^{er} JUIN

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h et les samedis de mai, de 10 h à 16 h.

1 800 463-5229

Pour la région de Québec, composez le 521-5229.

LES
OBLIGATIONS
D'ÉPARGNE
PLACEMENTS
QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Québec
Placements Québec

EN BREF

QUÉBEC

La Saint-Charles vidée!

Le niveau de la rivière Saint-Charles est abaissé pour deux semaines pour accélérer la démolition des murs sud entre le pont Dorchester et le pont Drouin. La Ville de Québec en profitera pour nettoyer le lit de la rivière. D'ici la mi-août, on abaissera à nouveau le niveau d'eau pour l'aménagement des nouvelles berges et la plantation des végétaux cette fois. R.F.

Réouverture du Centre des loisirs Saint-Sacrement

Le Centre des loisirs Saint-Sacrement rouvrira en juin au 1310, rue Garnier, à l'arrière du bâtiment des Jardins Saint-Sacrement. Le contrat de vente de l'ancien centre prévoyait une cession de locaux au deuxième sous-sol mais encore fallait-il qu'il puisse assumer des frais de rénovation de 100 000\$. Ces travaux seront complétés au début de juin. Le centre disposera alors de trois nouvelles salles polyvalentes pouvant accueillir de 30 à 80 personnes. L'inauguration des locaux se fera le 14 juin prochain. R.F.

Information sur Deux villes, une communauté

La Ville de Québec tiendra une soirée d'information sur le projet *Deux villes, une communauté*, aujourd'hui, à 19h30, au centre communautaire Marchand, 2740, 2^e Avenue (salle 101-102). Les conseils de quartier du Vieux-Limoilou et de Lairet animeront la rencontre. Une dernière séance d'information aura lieu le mercredi 7 juin, à 19h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville. Elle sera animée par le comité consultatif du Vieux-Québec, Cap-Blanc et Colline parlementaire. R.F.

ÉCONOMIE

75 personnes en mission à Namur, en Belgique

Une délégation de 75 personnes participent actuellement à une mission économique et culturelle à Namur en Belgique, dirigée par le maire de Québec. En octobre dernier, c'est une délégation de Namur qui était venue en visite à Québec. Parmi les participants, on compte le Loup-de-Gouttière, Imagix Multimédia, des marchands du Petit-Champlain, l'Office du tourisme de la CUQ, la Société de promotion économique du Québec métro, des chefs du Saint-Amour, du 47^e Parallèle et du Poisson d'Avril, quelques poètes, chanteurs et interprètes. On y exposera des œuvres d'artistes d'ici tels Diane Létourneau, Michel Madore, Gabriel Lalonde, Francine Vernac et Félix Bédard. Les Québécois participeront à deux colloques, l'un sur l'expertise en gestion municipale, l'autre sur la promotion du statut de capitale. Ville jumelle de Québec, Namur est située au cœur de la nouvelle Europe. C'est la capitale de la Wallonie. L'Agence Québec-Wallonie-Bruxelles et le ministère de la Culture assument une partie des frais de la délégation. R.F.

QUARTIERS CENTRAUX

Augmentation du coût des vignettes de stationnement

Le coût des vignettes de stationnement pour résidents dans les quartiers centraux de Québec connaîtra une hausse de 43% le 1^{er} juin. Il passera en effet de 35\$ à 50\$ par année comme prévu dans le budget 2000. Mais on ne trouvera pas pour autant plus d'espaces de stationnement sur rue pour les résidents... qui en manquent dans le Vieux-Québec, en basse-ville et dans certains secteurs de Limoilou. Le chef de l'opposition à la Ville de Québec, Gérald Poirier, déplore que l'administration L'Allier « se vante de gérer le compte de taxes tout en imposant par la bande des majorations vertigineuses dans la tarification ». R.F.

Le forcené renvoyé à ses examens

Un individu de 39 ans qui avait causé tout un émoi à Tring-Jonction il y a une dizaine de jours en sortant de son appartement pour tirer une dizaine de coups de feu dans son voisinage subira une évalua-

tion psychiatrique. André Richard, 39 ans, vient d'être formellement accusé d'utilisation négligente d'une arme à feu, de méfait sur un transformateur d'Hydro-Québec et sur un véhicule automobile, de possession d'une arme à feu dont il savait que le numéro de série avait été modifié, d'utilisation d'une arme lors de la perpétration d'un acte criminel et de possession d'une arme prohibée, à savoir un couteau à

cran d'arrêt. Siégeant au palais de justice de Saint-Joseph de Beauce, le juge Michel Babin, de la Cour du Québec, a ordonné que Richard soit envoyé au Centre hospitalier Beauce-Etchemins, de façon à déterminer s'il pouvait avoir été atteint de troubles mentaux qui auraient été matière à ne pas engager sa responsabilité criminelle lors des événements. Richard, un individu qui selon la police, serait lié aux Hell's

Angels, avait déjà des antécédents judiciaires en matière de violence et de stupéfiants. Il venait d'ailleurs tout juste de quitter le pénitencier de Baie-Comeau lorsqu'il a été arrêté à la suite de ses frasques. Les agents du Groupe tactique d'intervention n'avaient eu qu'à le cueillir après être entrés dans son appartement où ils l'avaient trouvé inconscient, dans un état d'intoxication avancée. I.B.

Surpassez-vous!



Travaillez mieux que jamais avec l'Accès Internet Haute Vitesse illimité.

Basé sur la technologie ADSL, c'est l'accès Internet de première classe conçu spécialement pour les PME. À partir de **79,95 \$*** par mois, le service comprend :

- une vitesse constante, peu importe le nombre d'utilisateurs, sur notre réseau d'accès
- une seule ligne pour téléphoner, naviguer ou télécopier en même temps
- un modem de 1 Mbit/s
- 20 heures d'accès à distance
- 5 adresses de courriel
- 20 Go de transfert de données
- l'assistance technique 24 h sur 24, sans attente en ligne

Gratuit!

Trousse de départ et nom de domaine personnalisé (ex. : www.monentreprise.ca)

Faites vite!

1 877 PME-BELL^{MC}

www.bell.ca/promoHV

*Certaines conditions s'appliquent. Offert là où la technologie le permet.

Bell

POLLUTION FÉLINE À CAP-ROUGE

Des voisins comme chien et chat

Viviane Robitaille répond aux accusations de son entourage

MARC LESTAGE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Que cela soit bien clair. On n'accusera pas Chamon et Chamonette d'avoir déposé leurs crottes dans le carré de sable situé dans la cour de la résidence de Frédéric Saint-Jean, rue du Saint-Briex, Cap-Rouge.

La maîtresse des deux minous incriminés a contracté le SOLEIL, hier, pour expliquer que « Mes pauvres chats sont comme des lions en cage. Très malheureux, depuis plus de deux mois et demi parce qu'ils ne sont plus jamais sortis de la maison, à la suite d'une plainte de la Ville. »

Cette dame, Viviane Robitaille à qui on attribue la création du mouvement pro-chats de Cap-Rouge a été la cible, au cours de la fin de semaine, des récriminations de M^e Saint-Jean.

Le quartier général des pro-chats est situé chez M^{me} Robitaille. C'est son fax qui reçoit les pétitions des amis des minous.

En ce qui concerne M. Saint-Jean, c'est lui l'avocat qui a incité la Ville à modifier son règlement sur les animaux errants afin d'exiger désormais des propriétaires qu'ils gardent leurs chats en laisse, lorsqu'ils sont en dehors de

leur propriété. Il ne s'en cache pas et affirme agir au nom du bien commun.

PAS BONS VOISINS

Les démêlés entre M. Saint-Jean et M^{me} Robitaille ne datent pas d'hier. De fait, raconte la dame, cela a commencé deux semaines après mon déménagement dans le quartier, en avril 1999.

« J'avais alors trois chats. Deux semaines après mon installation, j'ai reçu la visite de M. Saint-Jean et de la voisine d'à côté, Louise Doré. Ils m'ont avisé que mes chats les dérangeaient et ont menacé de les déporter de l'autre côté des ponts si cela continuait. Par la suite... un de mes chats a disparu », raconte la dame.

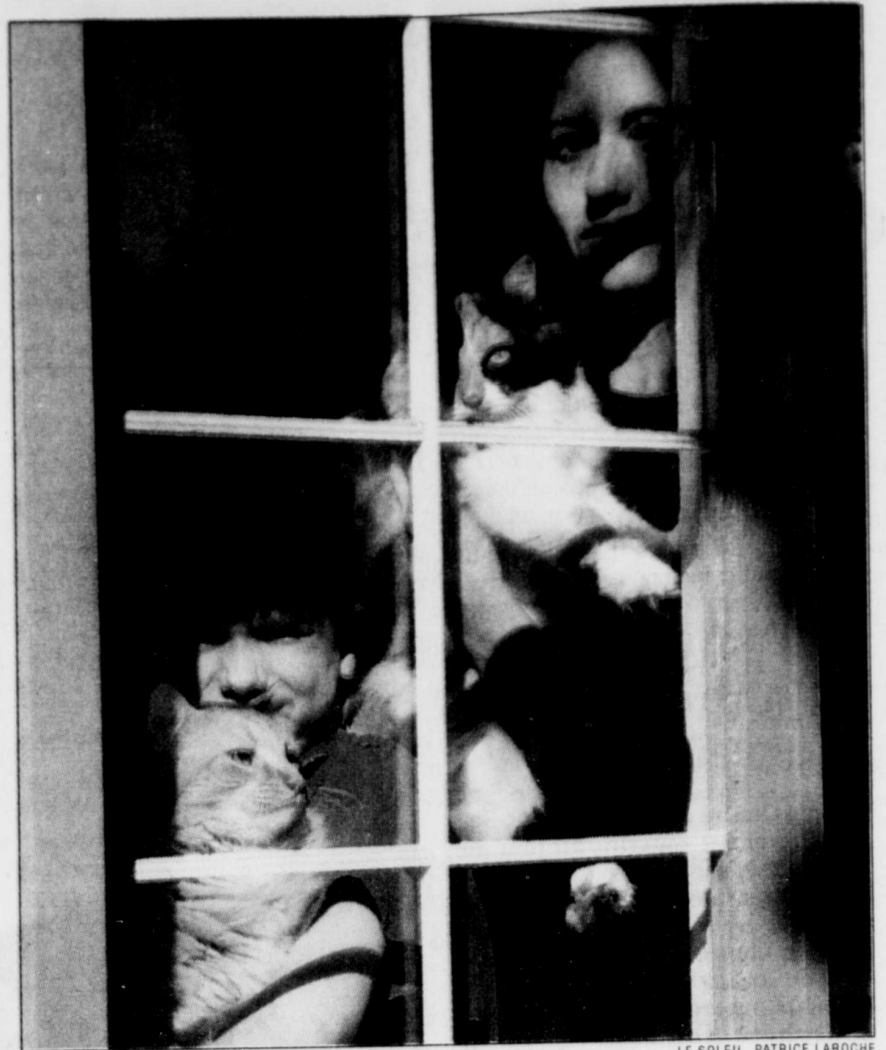
Dans un passé plus récent, les deux chats qui restent, un mâle et une femelle, tous les deux « opérés » ont été confinés à l'intérieur, selon leur maîtresse.

POLLUTION FÉLINE

M^e Saint-Jean rappelait en fin de semaine sa détermination à en finir avec le problème des chats errants qui polluent l'espace où ses enfants ont l'habitude de jouer.

C'est le maire et les échevins qui devront trancher, le 5 juin, alors que les amis des chats et les supporteurs du nouveau règlement se présenteront en masse à la séance régulière du conseil de ville.

Le quartier général des pro-chats est situé chez M^{me} Robitaille



Viviane Robitaille et son fils Arnaud à la fenêtre de leur demeure.

HONDA

Qualifiez-vous!



D'ici le 21 juin, procurez-vous un modèle Honda Édition Spéciale 2000 et **COUREZ LA CHANCE DE GAGNER VOTRE ACHAT!***

(Achat ou location)

BERLINE ACCORD ÉDITION SPÉCIALE

338 \$

par mois, location 48 mois
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

Option
0 \$ COMPTANT
ÉGALEMENT DISPONIBLE

Ou seulement
25 400 \$**** à l'achat



INCLUANT : AIR CLIMATISÉ SANS CFC, TRANSMISSION AUTOMATIQUE, FREINS ANTIBLOCAGE (ABS), MOTEUR VTEC DE 2,3 LITRES, GLACES ET SERRURES ÉLECTRIQUES, RÉTROVISEURS ÉLECTRIQUES CHAUFFANTS, RÉGULATEUR DE VITESSE, ANTIVOL IMMOBILISATEUR PLUS L'ÉQUIPEMENT ÉDITION SPÉCIALE : ROUES EN ALLIAGE, LECTEUR CD, GARNITURES SIMILIBOIS, DÉVERROUILLAGE SANS CLÉ, MOULURES HARMONISÉES

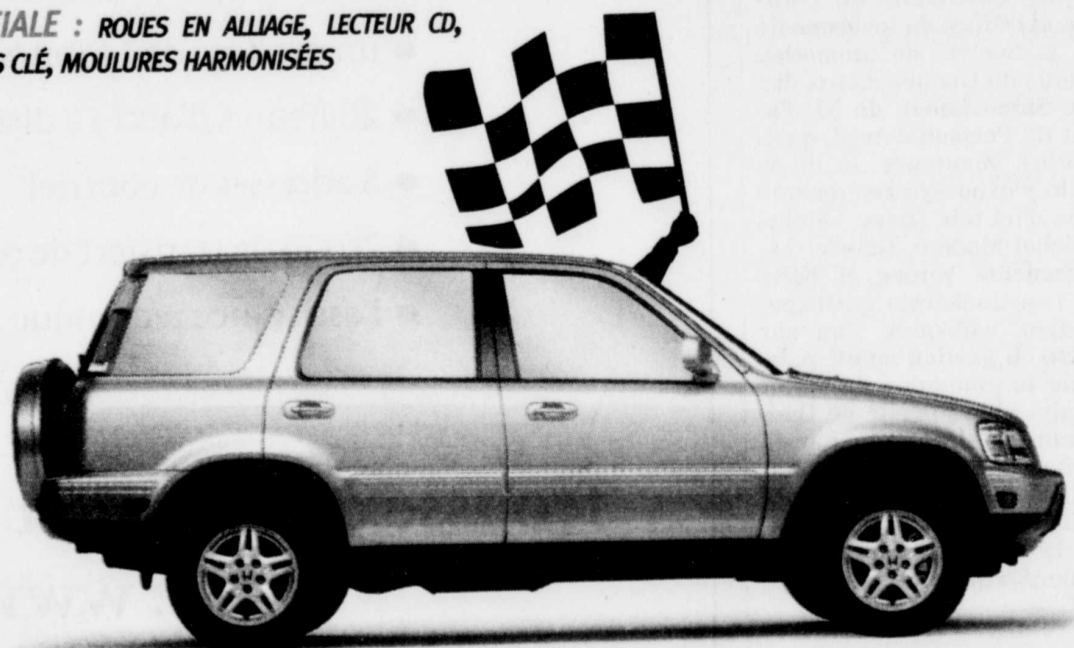
CR-V 4x4 ÉDITION LIMITÉE***

388 \$

par mois, location 48 mois
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

Option
0 \$ COMPTANT
ÉGALEMENT DISPONIBLE

Ou seulement
29 500 \$**** à l'achat



INCLUANT : SYSTÈME REALTIME À 4 ROUES MOTRICES, AIR CLIMATISÉ SANS CFC, FREINS ANTIBLOCAGE (ABS), TRANSMISSION AUTOMATIQUE, ROUES EN ALLIAGE, GROUPE ÉLECTRIQUE, LECTEUR CD, RÉGULATEUR DE VITESSE, DÉVERROUILLAGE SANS CLÉ, MOTEUR DE 2 LITRES 146 CHEVAUX, POIGNÉES DE PORTIÈRES ET RÉTROVISEURS HARMONISÉS, TABLE DE PIQUE-NIQUE

PLUS L'ÉQUIPEMENT ÉDITION LIMITÉE : SIÈGES DE CUIR, VOLANT GAINÉ DE CUIR, MOULURES ET PARE-CHOC HARMONISÉS, COUVRE ROUE DE SECOURS RIGIDE, VITRES TEINTÉES, GRILLE AVANT EN CHROME

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

SUIVEZ LES GRANDS PRIX DE FORMULE 1 À



*Concours applicable à l'achat ou à la location d'un coupé Civic GPF1 neuf ou de tout autre modèle Honda Édition Spéciale 2000 neuf chez l'un des concessionnaires Honda du Québec. Modèles admissibles : EJ635YPB, EJ645YPB, EJ617YE, EJ627YE, EJ651YXV, EJ661YXV, CG557YE, CG567YE, RD187YEN. La personne gagnante obtiendra le remboursement du prix d'achat ou, dans le cas d'une location, le remboursement des montants versés depuis le début et un montant équivalent au total des versements mensuels restants; la personne demeure responsable de ces versements et de tout autre paiement dû au terme du bail. Pour être déclarée gagnante, la personne dont le nom sera tiré au sort devra avoir pris possession du véhicule au plus tard le 28 juin 2000 et répondre correctement à une question d'ordre mathématique. La personne gagnante sera déterminée par tirage au sort le 30 juin 2000. Règlement disponible chez les concessionnaires Honda du Québec. ***Ce véhicule constitue un modèle Édition Spéciale admissible au concours. **Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur la berline Accord Édition Spéciale 2000 (modèle CG567YE) ou le CR-V Édition Limitée 2000 (modèle RD187YEN) neufs. Échange ou comptant de 3 995 \$ (Accord) ou 4 495 \$ (CR-V), la première mensualité et un dépôt de sécurité de 400 \$ (Accord) ou 450 \$ (CR-V) sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Offre d'une durée limitée. ****P.D.S.F. de la berline Accord Édition Spéciale 2000 (modèle CG567YE) et du CR-V Édition Limitée 2000 (modèle RD187YEN) neufs. Transport et préparation (850 \$), ainsi que taxes, immatriculation et assurance en sus. Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

www.honda.ca

ÉDIFICE LE SOMMET

Des autobus qui dérangent

MARC LESTAGE
Le Soleil

QUÉBEC — Des résidents de la rue Chapdelaine vivant à proximité de la résidence pour étudiants Le Sommet, en ont assez de la circulation d'autobus dans le secteur, jour et nuit. Les administrateurs de l'immeuble à qui la Ville de Sainte-Foy refuse un permis d'hôtel depuis des années et qui se contentent de faire dans «l'hébergement à court terme» durant l'été, soutiennent que c'est le Motel Universel, situé tout près, qui est responsable de la présence de la plupart de ces autobus bondés de touristes.

L'immeuble Le Sommet est situé au 2333, Chapdelaine, près de Nérée-Tremblay. Geneviève Laplante, qui réside à l'édifice Louis Hémon, deux portes plus loin, s'affole de voir revenir l'été et le flot continu d'autobus qui défilent dans le secteur toutes les nuits.

«Il y en avait déjà 27 stationnés près d'ici, en fin de semaine. J'ai réclamé l'aide de la police. On m'a dit qu'il n'y avait rien à faire... sinon prévenir les médias», raconte la dame qui rêve de pouvoir vendre son condo.

De l'autre côté de la rue, Suzanne Giguère administratrice de l'immeuble Le Sommet rejette ces accusations. «D'ailleurs, dit-elle, nos voisins les plus près n'ont jamais formulé de plainte.»

Selon M^{me} Giguère, Le Sommet est occupé huit à neuf mois par année, uniquement par des étudiants qui fréquentent l'université ou le cégep.

Ces services sont clairement expliqués sur le site web de l'entreprise: lelaureat.qc.ca/lesommet.html.

VOYEZ DU CÔTÉ DU MOTEL!

«Durant l'été, nous continuons de faire de l'hébergement à court terme. Même durant l'été, notre clientèle est essentiellement formée d'étudiants et de groupes scolaires. Nous offrons une alternative au réseau d'hébergement de l'Université Laval. En fin de semaine, nous avons effectivement reçu des visiteurs en autobus. Ils provenaient du cégep de Trois-Pistoles. Il n'y a jamais plus d'un autobus à la fois stationné en face de notre immeuble. Il n'y demeure que cinq minutes. Faudrait peut-être aller voir du côté du motel Universel, à quelques pas de là, pour expliquer l'affluence de bus», suggère-t-elle, sans vouloir formuler d'accusation.

Du côté de la Ville, la situation n'est pas nouvelle. Les propriétaires du Sommet ont été condamnés en cour municipale, l'an dernier, pour avoir exploité une hôtellerie. 1500\$ d'amende pour trois chefs. Ce printemps, le conseil a refusé une nouvelle demande de dérogation, prétextant que cette activité troublerait la tranquillité des gens du quartier (dixit M^{me} Boucher).

Depuis, rien de nouveau. Hier, le bureau du directeur général a référé LE SOLEIL au service d'information de la Ville pour en savoir plus sur la question. Il n'y a pas plus à dire.



En été, la circulation devient très fébrile aux alentours de la résidence pour étudiants Le Sommet.

En fin de semaine,
27 autobus étaient garés
près des logements des
plaignants

offre incroyable!

Verres et
(simple vision plastique)
monture
Avec coupon
Parmi une sélection
de montures

99\$
TOUT COMPRIS

SEULEMENT

Examen de la vue par un optométriste

ST-LAURENT & WAGNER
OPTICIENS
LUNETTES, VERRES DE CONTACT

Carrefour
La Péraie
3440, ch. des
Quatre-Bourgeois
Sainte-Foy
653-0191

À louer

Espaces commerciaux

LES FAÇADES DE LA GARE

Halls & Affaires



- Joignez-vous au développement du centre-ville
- Complexe de qualité supérieure
- Différentes superficies disponibles pour commerces tels que:

Librairie
Pâtisserie
Importations
Animalerie

Cordonnerie
Décoration
Encadrement
Etc.

Information 647-3992 ou 654-8200
400, Jean-Lesage, Québec
Voir publicité section A

Une nouvelle qui va droit au coeur.

Bonne nouvelle! En matière d'alimentation saine pour le coeur, Becel offre maintenant quatre savoureuses margarines différentes pour satisfaire tous les besoins.

En effet, la Becel RSF, non hydrogénée et faible en gras saturés, vient s'ajouter à la margarine Becel régulière, à la Becel légère et son régime

pauvre en calories ainsi qu'à la Becel sans sel et son régime pauvre en sodium.

Cette nouvelle margarine, qui contient 67 %



moins de gras et 65 % moins de calories que la margarine et le beurre, est toute désignée pour ceux qui souhaitent ou doivent réduire

considérablement leur consommation de gras saturés et de calories.

Comme toutes les autres margarines Becel, la Becel RSF est recommandée par les professionnels de la santé*

pour tous ceux qui veulent adopter un mode de vie plus sain pour le coeur. Elle constitue une délicieuse habitude à prendre.

becel

celle qui prend votre santé à coeur^{MC}.

www.becelcanada.com

*R.I.S. Christie Survey, 1998

LE QUÉBEC LE CANADA

PROJET DE LOI SUR LA CLARTÉ RÉFÉRENDATAIRE

Dion passe un mauvais quart d'heure au Sénat

RAYMOND GIROUX
Le Soleil

■ OTTAWA — Stéphane Dion a frappé un mur, au Sénat, hier, devant un parterre composé uniquement de fédéralistes. Son projet de loi C-20 sur la « clarté référendaire » a été remis en question de tous côtés, et ne franchira pas les dernières étapes législatives avant l'été, s'il faut en croire le sénateur libéral Serge Joyal, véritable tireur d'élite, hier, en cette première journée d'étude en comité spécial.

Cette réaction sénatoriale bouleverse le plan de travail du gouvernement, qui désirait à tout prix en finir avec cette question avant la relâche estivale. Ottawa voulait clore le débat pendant que le calme règne sur le front référendaire et nationaliste au Québec, mais n'avait pas compté sur la susceptibilité des sénateurs qui peuvent réussir ce que les souverainistes n'ont pas accompli, soit dérailler le processus politique.

Pendant trois heures et demie, du jamais vu semble-t-il dans cette vénérable

assemblée, le ministre des Affaires intergouvernementales a affronté des questions vigoureuses, difficiles et pointues de la part de sénateurs choqués et frustrés à la fois de plusieurs aspects de sa politique, et entre autres du petit rôle que leur confie, disent-ils, le projet de loi C-20.

Ancien ministre libéral et fidèle de Pierre Trudeau, M. Joyal a dirigé les attaques vigoureuses venant du propre parti du ministre, défiant même M. Dion de se présenter aux prochaines

élections avec dans sa besace de promesses un projet de démanteler le Canada sans l'appui des Canadiens par un référendum national. Mais « il n'y aura pas de référendum sur le référendum », a répliqué le ministre.

Le sénateur Joyal, ironie du sort, est coprésident du comité du programme du Parti libéral du Canada. Jamais très loin des têtes penchées de son parti, il a également demandé au ministre de relire les programmes antérieurs du parti, question de lui montrer quelle résolution relevait le chef du parti de son obligation de défendre l'unité du pays.

« Un fossé nous sépare », a carrément lancé le sénateur, qui accuse M. Dion de commettre « une erreur fondamentale » en acceptant de négocier la fin du Canada, que M. Joyal considère indivisible. « La souveraineté du pays appartient à chacun des citoyens », a-t-il lancé.

Ces appels à l'indivisibilité du pays autant de la part de conservateurs que de libéraux ont surpris le ministre, a avoué ce dernier par la suite.

D'autres sénateurs comme Michael Pitfield et Gérald Beaudoin, ce dernier invoquant même la mémoire de Georges-Étienne Cartier, ont de leur côté porté leurs attaques sur le non-respect de l'égalité des deux chambres dans le processus proposé par le ministre. « Vous proposez un changement majeur sans respecter les règles », a de son côté affirmé M. Pitfield, un vétéran des débats constitutionnels.

DION TAPE SUR LE CLOU

M. Dion a constamment répété au cours de ses interventions les propos qu'il tient depuis le dépôt du projet, avant Noël. Si dans ses premières réponses, le ministre a dit qu'il était prêt

à accepter des amendements, ses réponses en point de presse offraient moins d'ouverture. Il faudrait vraiment des propositions merveilleuses, a-t-il dit, pour qu'il modifie le projet.

Ce à quoi M. Joyal devait répliquer que le projet initial, aux Communes, ne devait accepter aucun amendement. Puis face aux pressions à la suite de l'étude en commission parlementaire, le gouvernement a cédé sur deux points. Question de maintenir la pression sur M. Dion, M. Joyal se prépare d'ailleurs à passer l'été dans la capitale et n'a aucun projet de vacances pour le moment, a-t-il confié aux médias.

Mais si le Sénat amende le projet de loi, le nouveau texte devra être débattu par les députés à la rentrée d'automne, ce qui permettra au Bloc québécois de reprendre ses mesures dilatoires. Le premier ministre Jean Chrétien peut toutefois nommer incessamment cinq nouveaux sénateurs pour mieux asseoir sa majorité.

Le sénateur libéral Serge Joyal dirige les attaques



Sur cette photo datant de vendredi, une fillette de Walkerton affectée par la bactérie E. coli grimace de douleur.

GESTION DE L'EAU POTABLE

Le gouvernement ontarien durcit sa réglementation

TORONTO (PC) — Accusé par l'opposition d'avoir pris des décisions à l'origine de l'épidémie bactérienne qui a fait cinq morts, la semaine dernière en Ontario, le gouvernement conservateur a annoncé hier de nouvelles règles sur la gestion de l'eau potable.

Bien qu'elles imposent entre autres aux municipalités de confier l'analyse de leur eau à des laboratoires accrédités, l'opposition n'y voit que des changements cosmétiques.

« Il est dommage que le gouvernement conservateur ait laissé tomber il y a quelques années (l'accréditation des laboratoires), a lancé le chef néo-démocrate Howard Hampton. Le ministre doit réembaucher les scientifiques, les techniciens, les inspecteurs que ce gouvernement a congédiés. »

Reconnaissant que ses fonctionnaires étaient au courant depuis avril de la contamination de l'eau à Walkerton, le ministre de l'Environnement, Dan Newman, a déclaré qu'il entendait clarifier l'obligation faite aux laboratoires de rapporter chaque problème relevé.

La direction de la santé publique n'a pas été avisée des risques d'infection.

« Si un laboratoire découvre qu'une analyse confirme qu'il est risqué de boire l'eau du robinet, il doit immédiatement en informer le ministère de l'Environnement, le ministère de la Santé, de même que la direction de la centrale d'épuration locale », a dit le ministre Newman.

L'annonce de ces mesures n'a toutefois pas empêché l'opposition de tirer à boulets rouges sur le gouvernement au cours de la période de questions d'hier.

Le budget du ministère de l'Environnement a glissé de 287 à 165 millions \$ entre 1994 et 2000, alors que le personnel est passé de 2400 à 1500 employés. « Il est vrai que nous avons réduit la taille du gouvernement de façon à le rendre plus efficace. Nous avons fait campagne là-dessus, a cependant dit Mike Harris. En aucun temps, nous n'avons éliminé un poste au ministère de l'Environnement dont l'absence puisse compromettre la prestation des services. »

Même Ottawa a pointé un doigt accusateur en direction du gouvernement ontarien. Quand un député de l'opposition a laissé entendre que la déréglementation des normes de gestion de l'eau et du sang avait eu des conséquences « catastrophiques » pour les Canadiens, le ministre de la Santé Allan Rock a fait porter le blâme aux conservateurs ontariens.

« Si l'honorable député cherche un endroit où la déréglementation a eu des conséquences, elle ne devrait pas regarder par ici, mais bien en direction du gouvernement de l'Ontario », a-t-il dit aux Communes.

Hier, le sous-ministre ontarien à l'Environnement, Stien Lal, a reconnu que son personnel avait négligé de rapporter les risques d'infection à la direction locale de la santé publique, bien qu'il sût depuis avril que l'eau de Walkerton contenait des coliformes fécaux.

Mais il a soutenu qu'il n'y avait pas de lien direct entre la présence de coliformes et la bactérie E. coli, responsable de la mort de cinq personnes et d'un millier de cas de colibacillose.

Big Brother démantelé

Ottawa met la hache dans sa banque de données controversée

JULES RICHER
Presse Canadienne

■ OTTAWA — Décriée par tous, la gigantesque banque de données fédérale qu'on avait nommée Big Brother a été démantelée, a annoncé hier la ministre du Développement des ressources humaines, Jane Stewart.

Le programme informatique qui servait à rassembler des renseignements provenant de divers ministères et de gouvernements provinciaux a été éliminé et les données accumulées ont été retournées.

« Comme la protection de la vie privée préoccupe les Canadiens en cette ère de technologie avancée et en constante évolution, j'ai choisi une approche qui élimine les menaces éventuelles à la protection de la vie privée », a expliqué M^{me} Stewart dans un communiqué. Pourtant, la semaine dernière, celle-ci défendait l'utilité de la banque.

Le fichier longitudinal sur la main-d'œuvre » renfermait 2000 éléments de renseignements sur chacun des Canadiens, qui provenaient

des déclarations de revenu, des dossiers d'immigration, de ceux de l'assurance-emploi et des relevés d'emploi.

C'est le commissaire fédéral à la vie privée, Bruce Phillips, qui avait révélé l'existence de la banque, il y a deux semaines. Il l'avait qualifiée de « monstre virtuel » et s'était inquiété au sujet de sa sécurité informatique.

Dans une lettre adressée au ministre de M^{me} Stewart, M. Phillips s'est réjoui de la décision de faire disparaître le fichier longitudinal. « Nous approuvons et nous appuyons ces mesures », a-t-il souligné.

M. Phillips a accepté de surveiller le démantèlement et y a affecté des membres de son personnel.

DEMANDES HONORÉES

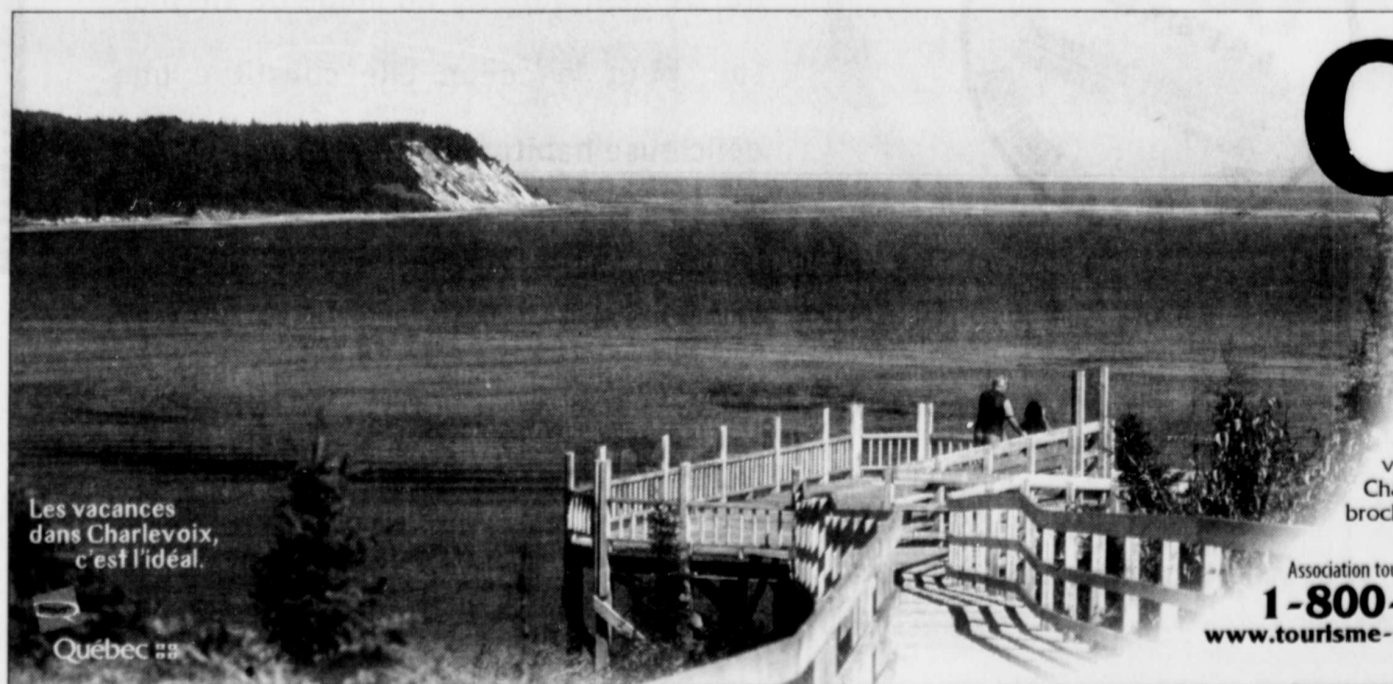
La découverte de ce Big Brother fédéral avait entraîné une avalanche de réactions. Pas moins de 18 000 Canadiens ont écrit jusqu'à maintenant à Ottawa pour obtenir copie de leur fichier personnel. Ces demandes seront honorées, a-t-on indiqué, hier. En fait, le ministère a accepté de répondre aux demandes jusqu'au 30 juin. Les renseignements seront regroupés manuellement.

Pour éviter que des épisodes semblables se répètent, le ministère s'est doté de nouvelles règles pour la gestion des renseignements personnels. Dorénavant, les banques de données ne pourront plus être combinées. De plus, une nouvelle loi, qui comprendra des pénalités, sera élaborée afin d'encadrer l'emploi des renseignements personnels détenus par le ministère.

À la Chambre des communes, l'opposition a accusé le gouvernement libéral d'avoir fait volte-face dans le dossier. En examinant l'avenir du fichier longitudinal, M^{me} Stewart dit avoir conclu que, plutôt que d'y ajouter de nouvelles données, il était plus « prudent » de démanteler la banque de données.



Jane Stewart



Les vacances dans Charlevoix, c'est l'idéal.

Québec

Charlevoix

Réserve mondiale de la biosphère

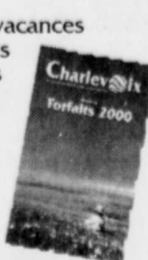
Charlevoix, destination de villégiature depuis plus de 200 ans, vous offre ses paysages et ses panoramas, ses parcs et ses sites naturels, ses richesses culturelles et artistiques, son casino, ses baléines et bien plus...

Plus de cent combinaisons vacances avec hébergement et activités vous sont offertes cet été dans Charlevoix. Demandez notre brochure **Forfaits 2000!**

Association touristique régionale de Charlevoix

1-800-667-2276

www.tourisme-charlevoix.com



Économisez lors de votre visite dans Charlevoix avec nos **Bio-Bonils!**

RADIO-ONCOLOGIE

Dix jours de plus à l'employeur

LOUISE LEMIEUX
Le Soleil

QUÉBEC — Les techniciennes en radio-oncologie du Québec ont suspendu leur menace de ne plus faire de temps supplémentaire pour les dix prochains jours, le temps de donner au gouvernement l'opportunité de se décider à leur donner la prime de rétention de 10 000 \$ qu'elles réclament. Les discussions reprennent cette semaine.

À l'Hôtel-Dieu de Québec, par exemple, le centre de radiothérapie est ouvert le samedi matin depuis plusieurs mois pour des traitements, et des blitz ponctuels de temps supplémentaires sont effectués dans le secteur des marquages et de la fabrication des caches et des moulages. Le temps supplémentaire est effectué sur une base volontaire.

Le Québec, comme les autres provinces canadiennes et les États-Unis, est aux prises avec une pénurie de technologues en radio-oncologie. Avec la différence que les salaires payés ailleurs sont de beaucoup plus élevés qu'au Québec. Jusqu'à 17 000 \$ de plus dans certains cas.

Les hôpitaux de Toronto et Ottawa sollicitent non seulement les finissants mais les radio-oncologues d'expérience.

Comme d'autres collègues, Marie-Josée Bernier, technologue en radio-oncologie à l'Hôtel-Dieu de Québec, a reçu des offres « très alléchantes » dit-elle de la part d'un hôpital torontois: on défraie jusqu'à 13 000 \$ pour le déménagement, on offre de payer les premiers mois de location d'un appartement et « le salaire le plus bas en Ontario est équivalent à notre salaire le plus élevé », poursuit Claude Pelchat, le représentant syndical des technologues de l'Hôtel-Dieu.

D'après M. Pelchat, au moins trois technologues de l'Hôtel-Dieu jonglent avec les offres de la province voisine.

Sur les 32 gradués de cette année au Québec, quatre ont décidé d'aller travailler aux États-Unis et en Ontario, ce qui inquiète Dominique Verreault, présidente du Syndicat des technologues en radiologie du Québec, affilié à la Centrale des professionnelles et professionnels de la santé (CPS).

PRIME ESSENTIELLE

Pour contrer l'exode, la prime de 10 000 \$ est essentielle, soutient M^{me} Verreault.

« Même Terre-Neuve, qui paye le même salaire que le Québec à ses techniciennes en radio-oncologie offre une prime de rétention de 10 000 \$. On ne peut pas se permettre de perdre une seule technologue, si on veut soigner les gens au Québec », soutient M^{me} Verreault.

Pour parer à la pénurie, le Québec a recruté des technologues françaises. Mais leur arrivée ne fait que combler le départ des nouveaux gradués.

Il y a 290 technologues en radio-oncologie au Québec, dont 256 sont membres de la CPS. La prime de rétention de 10 000 \$ coûterait donc 2,9 millions \$ au gouvernement.

Ce montant viendrait s'ajouter aux millions \$ en sus de la convention collective que défraient les hôpitaux pour attirer les infirmières dans leur établissement. Les hôpitaux vont au-delà de la convention collective en reconnaissant les infirmières bachelières, en payant un appartement, en payant les week-ends travaillés à taux triple.

Contrairement aux membres des autres syndicats affiliés à la CPS, les radio-oncologues ont rejeté l'entente intervenue avec le gouvernement. Mais comme l'explique la présidente de ce syndicat, Dominique Verreault, l'entente sera quand même ratifiée, puisqu'elle a été acceptée par la majorité des autres membres.

CANCÉREUX TRAITÉS AUX ÉTATS-UNIS

C'est à cause d'un manque de médecins et de technologues en radio-oncologie que le Québec envoie des patients souffrant de cancer du sein et de la prostate aux États-Unis pour recevoir les traitements de radio-thérapie dont ils ont besoin.

En place depuis le 16 juin 1999, ce programme se poursuivra au moins jusqu'en septembre.

Depuis juin dernier, 727 ont été ou sont actuellement traités aux États-Unis, pour un coût total de 9,5 millions \$.

Policier jugé inhabile

Le sergent-détective Robert Legault, anciennement du service de police de Saint-Constant, vient d'être jugé inhabile à exercer les fonctions d'agent de la paix pour une période de deux mois, par un comité de déontologie policière. À la retraite, l'ex-policier n'a assisté ni à l'audition de la plainte déontologique le concernant ni à cel-

le devant fixer la sanction qui l'attendait. Une chauffeur d'autobus qui, selon ce qui a été rapporté à l'audition, était la maîtresse du policier Legault, avait déposé une plainte criminelle pour harcèlement sexuel et voies de fait contre des collègues de travail. Le sergent-détective Legault menait l'enquête. C'est dans ce cadre que M. Legault a détenu illégalement une personne et omis de dire à celle-ci qu'elle avait le droit de recourir aux services d'un avocat, conduite jugée inacceptable par le comité de déontologie. (PC)

Le Canada ouvert aux Fidjiens

Le ministère canadien de l'Immigration est « ouvert » à l'accueil de Fidjiens qui voudraient rejoindre des membres de leurs familles vivant au Canada, a déclaré à l'AFP un porte-parole du ministère, René Mercier, en évoquant les suites du coup d'État perpétré aux îles Fidji. « Nous surveillons la situation de près », a précisé

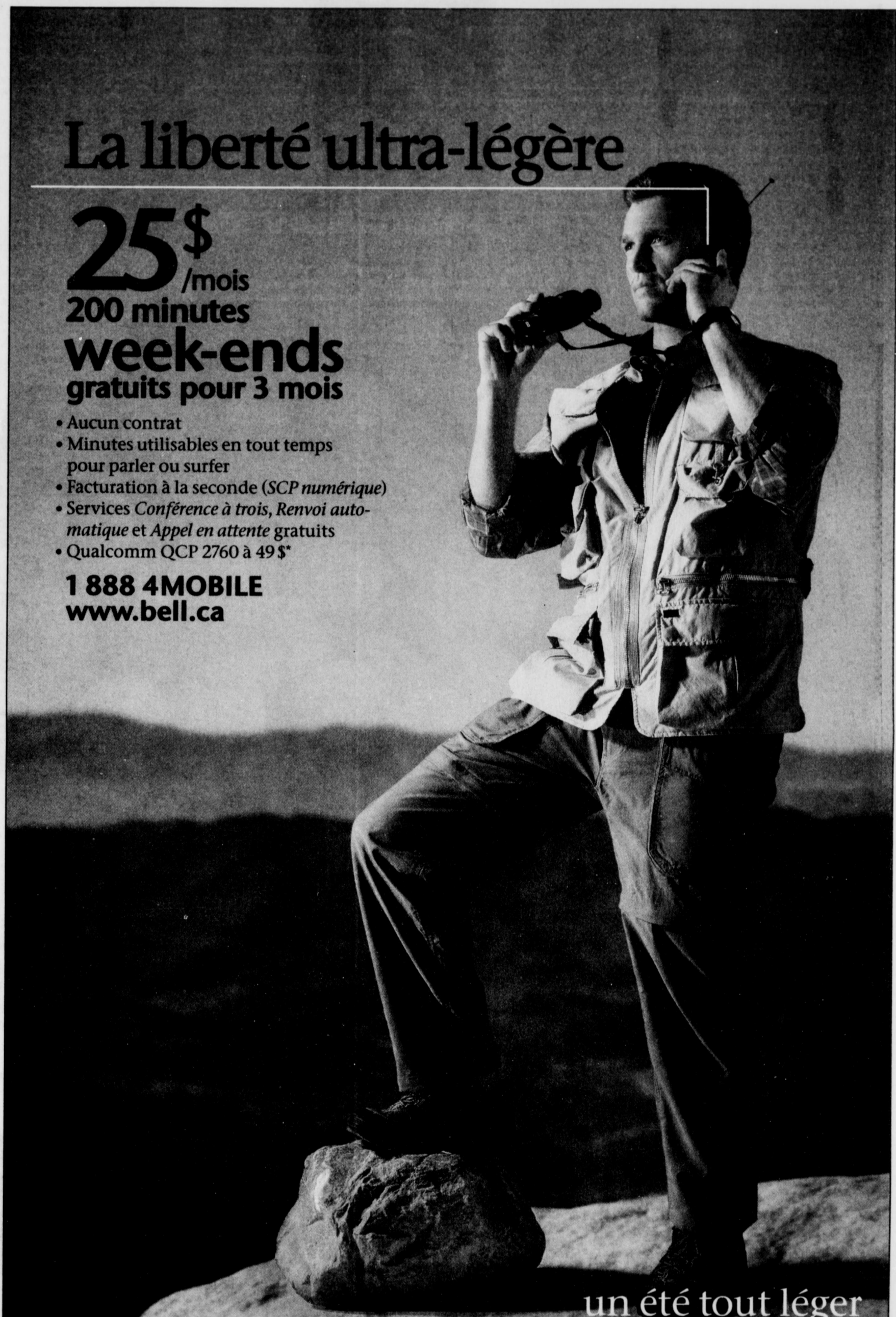
M. Mercier, rappelant que « par le passé, dans des situations de guerres civiles ou de catastrophes naturelles, les services canadiens d'immigration ont toujours été ouverts » à la réunification de familles. Il est toutefois trop tôt pour discuter d'un assouplissement éventuel des restrictions de visas pour l'accueil de Fidjiens, a estimé M. Mercier en réponse à une demande formulée dimanche par des manifestants de la communauté fidjienne vivant dans l'Ouest canadien. (AFP)

La liberté ultra-légère

25 \$ /mois
200 minutes
week-ends gratuits pour 3 mois

- Aucun contrat
- Minutes utilisables en tout temps pour parler ou surfer
- Facturation à la seconde (SCP numérique)
- Services Conférence à trois, Renvoi automatique et Appel en attente gratuits
- Qualcomm QCP 2760 à 49 \$*

1 888 4MOBILE
www.bell.ca



un été tout léger



Bell est fière de commanditer l'équipe olympique canadienne.

Bell
Mobilité

Espace Bell

Plaza 1
500, Sacré-Coeur ouest
Alma
(418) 662-0469
1915, boul. Talbot
Chicoutimi
(418) 696-0506
Place du Royaume
1401, boul. Talbot
Chicoutimi
(418) 693-1188

Les Galeries Chagnon

300, Côte-du-Passage
Lévis
(418) 833-3848
1171, boul. Charest ouest
Québec
(418) 687-2121
Les Galeries de la Capitale
5401, boul.
Les Galeries, 1003
Québec
(418) 627-2555

Place Fleur-de-Lys

550, boul. Wilfrid-Hamel
Québec
(418) 529-9292
1100, rue Bouvier
Québec
(418) 627-6000
Place Laurier
2700, boul. Laurier
Ste-Foy (418) 658-9833
Chicoutimi
2785, boul. Laurier
Ste-Foy (418) 650-1000

Agents

CELLULAIRE CHIC
75, boul. St-Luc ouest
Alma (418) 668-7771
INTER CELLULAIRE
500, boul. Rochette
Beauport
(418) 660-9909
LE MAÎTRE DU CELLULAIRE
1616, boul. Talbot
Chicoutimi
(418) 690-9300

CELLULAIRE CHIC

3855, boul. Harvey
Jonquière (418) 695-3105
CELLUBOUTIQUE
104, route
Président-Kennedy
Lévis (418) 837-0222
NOVICOM TECHNOLOGIE
6610, boul. de la Rive-Sud
Lévis (418) 838-3999
CBI TÉLÉCOM
710, rue Bouvier
Québec (418) 626-1800

LA CELLUBOUTIQUE

Centre commercial
Rivière-du-Loup
298, boul. Thériault
Rivière-du-Loup
(418) 868-8888
LE PRO DU CB
43, Flintkote
Robertsonville
(418) 338-3440
CELLULAIRE CHIC
613, boul. Marcotte
Roberval (418) 275-0606

BELL MOBILITÉ

Place Laurier
2700, boul. Laurier
Ste-Foy (418) 659-3400
LA CELLUBOUTIQUE
RIVE-SUD
732, Commerciale
St-Jean-Chrysostome
(418) 834-9001
LA CELLUBOUTIQUE
4885, boul.
Wilfrid-Hamel ouest
Vanier (418) 871-7776

LA CELLUBOUTIQUE

850, boul. Pierre-Bertrand
Vanier (418) 682-2355
COMMUNICATION
1^{er} CHOIX
565, boul. Bois-Franc sud
Victoriaville (819) 357-7777
COMMUNICATION
1^{er} CHOIX
La Grande Place
des Bois-Francis
1111, boul. Jutras
Victoriaville (819) 357-5776

BRault & Martineau

EN GROS

Dumont

Dumont

TANQUAY

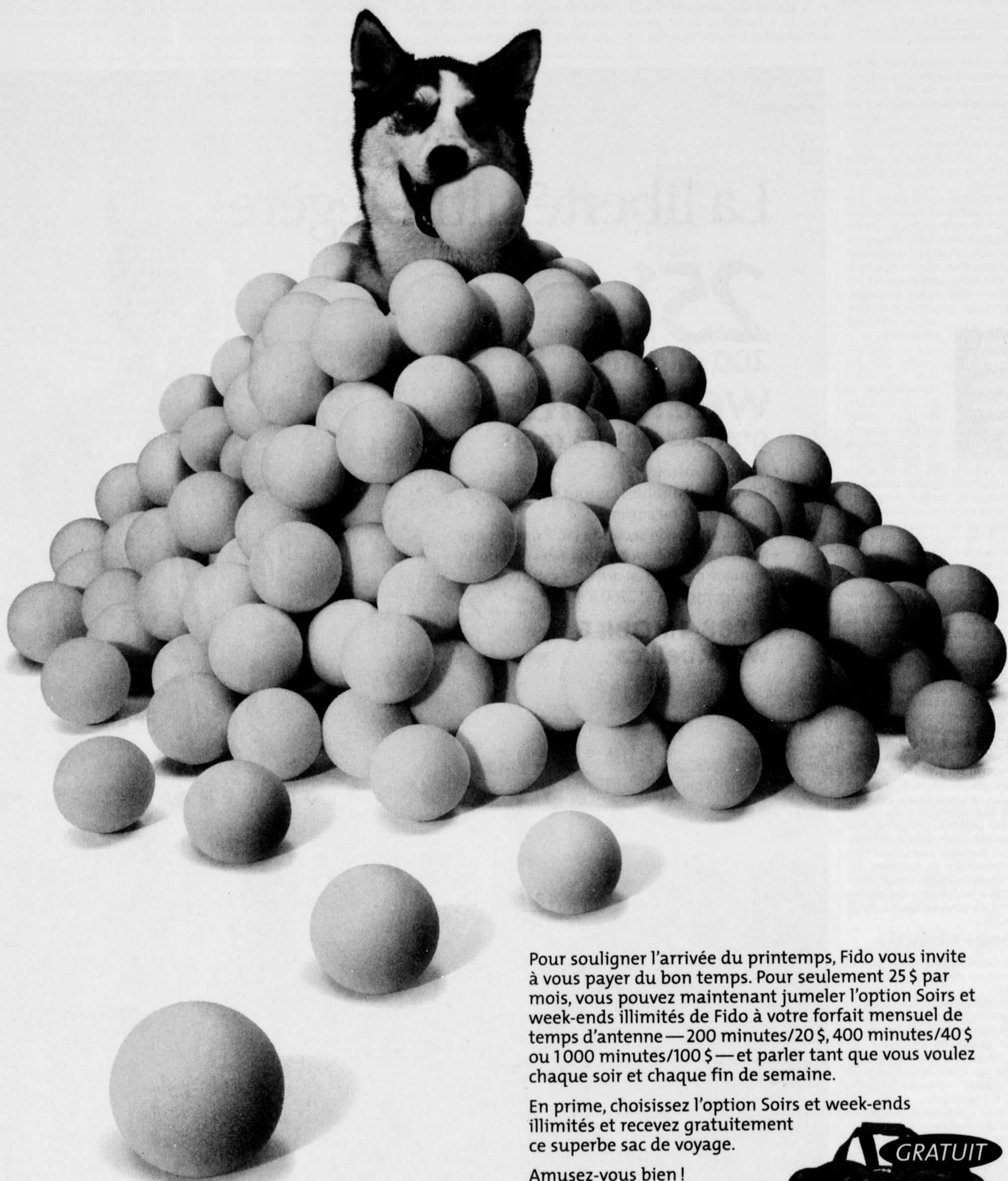
FUTURESHOP

SEARS

STEREO

Détails en magasin. Taxes, frais annuels d'accès au réseau et d'activation en sus. Temps d'antenne additionnel facturé à 25¢ la minute. *L'offre d'une durée de 3 mois est en vigueur à partir de la date d'activation. Dernière date d'activation admissible: le 30 juin 2000. Les week-ends gratuits comprennent uniquement le temps d'antenne local, du vendredi 20h au lundi 7h; les frais d'international et d'intérance sont en sus. **Avec remise postale sur les nouvelles activations seulement. Qualcomm est une marque déposée de Qualcomm Inc. Bell Mobilité est une marque de commerce de Bell Canada, utilisée en vertu d'une licence. Marque officielle de l'Association olympique canadienne.

Soirs et week-ends illimités



Pour souligner l'arrivée du printemps, Fido vous invite à vous payer du bon temps. Pour seulement 25 \$ par mois, vous pouvez maintenant jumeler l'option Soirs et week-ends illimités de Fido à votre forfait mensuel de temps d'antenne — 200 minutes/20 \$, 400 minutes/40 \$ ou 1000 minutes/100 \$ — et parler tant que vous voulez chaque soir et chaque fin de semaine.

En prime, choisissez l'option Soirs et week-ends illimités et recevez gratuitement ce superbe sac de voyage.

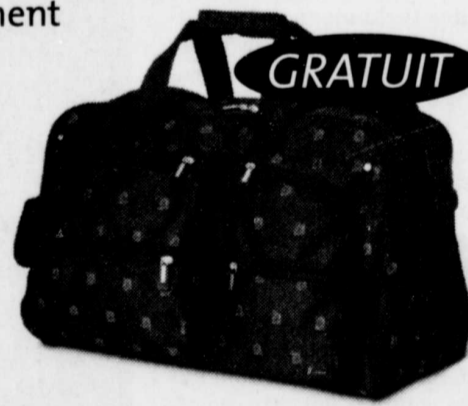
Amusez-vous bien !



Nokia 5190 SCP

50\$

Carte à puce comprise
Aucun contrat à signer



Appelez-le par son nom :
1 888 482-FIDO
www.fido.ca

**fi
do**

L'offre de ce sac est valide à l'activation de l'option Soirs et week-ends illimités. Pour la livraison, il faut compter un minimum de sept semaines après la date d'activation. Limite de un sac par client. Pour être admissible à cette offre, vous devez laisser l'option activée pendant 45 jours consécutifs. L'option Soirs et week-ends illimités est prévue pour une utilisation normale seulement. Quant à l'offre sur l'appareil Nokia 5190 SCP, un crédit de 25 \$ sera porté à la première facture. Pour être admissible à l'offre Nokia, vous devez laisser le Service Fido activé pendant 30 jours. Ces deux offres sont valides du 15 mai au 2 juillet 2000 ou jusqu'à épuisement des stocks, et ne s'appliquent pas au Service Fidomatic™. Fido et Fidomatic sont des marques de commerce de Microcell Solutions Inc.

fido LES MAGASINS

- Place Sainte-Foy, édifice des Ailes de la mode, en face du Beaugarte
- Place Laurier, en face du magasin Le Château, 1^{er} étage
- Galeries de la Capitale, 2^e étage

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Québec:



147946

Charest fait bondir les fonctionnaires

MICHEL HÉBERT
Presse canadienne

QUÉBEC — Les déclarations du chef libéral Jean Charest sur la nécessité de « simplifier » l'appareil de l'État ont fait bondir le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ).

Au conseil général du Parti libéral du Québec, tenu à Trois-Rivières au cours de la fin de semaine, M. Charest a invité les Québécois à revoir le modèle de gestion des affaires publiques. Il avait lancé pareille invitation lors des élections de 1998 mais sans succès.

Le chef du PLQ continue de croire malgré tout que, 40 ans après la Révolution tranquille, il faut revoir cet « ancien modèle », réduire les structures étatiques comme cela a été fait en Ontario par les conservateurs du premier ministre Mike Harris.

Pour le SFPQ, Jean Charest ne veut que « ratatiner davantage » l'État québécois en prônant une « approche ultra-conservatrice à la Mike Harris ».

« Il se cherche une voie, mais il choisit la mauvaise direction », a fait savoir à Québec, hier, le président du syndicat des 40 000 fonctionnaires québécois, Serge Roy.

Jean Charest associe la réduction du rôle de l'État à d'éventuelles baisses d'impôt. Il a indiqué à ses militants que le gouvernement Harris avait efficacement utilisé cette recette pour créer des emplois.

Le président du SFPQ n'est pas d'accord. Serge Roy impute les succès économiques de l'Ontario aux retombées de la puissante économie américaine, pas aux coupes faites dans les services publics ontariens.

« Ce que Jean Charest offre n'a rien d'intéressant pour la société québécoise, a-t-il dit. Ce ne sont pas les programmes sociaux ni les services publics qui excluent une partie importante des citoyens, mais la logique implacable des lois du marché.

« Ce dont nous avons besoin, c'est plus d'une révolution sociale qu'une révolution tranquille à reculons », a tranché le syndicaliste qui soutient que seule une fonction publique forte peut donner aux Québécois les « outils collectifs » nécessaires pour faire face aux défis de la mondialisation.

RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT Les programmes en main le 15 juin

MARIE CAOUPETTE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les enseignants de maternelle, de première et de deuxième années auront en main le 15 juin la version finale des programmes élaborés dans le cadre de la réforme de l'enseignement qui entre en vigueur en septembre, pour ces trois niveaux scolaires.

C'est ce qu'annonçait hier le ministre François Legault venu faire un « pep talk » aux centaines de personnes réunies au Centre des congrès à l'occasion d'une journée de formation sur la réforme. Les résultats « extrêmement positifs » observés dans les 16 écoles qui ont commencé cette année à appliquer la réforme permettent de dissiper les inquiétudes que certains pouvaient avoir, disait-il.

M. Legault rappelait que la réforme se veut un outil pour amener plus de jeunes à réussir dans leurs études. Au Québec, plus de 20% des enfants terminent le primaire avec un an de retard. La clientèle en difficulté est composée de garçons pour les deux tiers. En réaction, le ministre veut recentrer l'enseignement sur les matières essentielles, notamment le français et les mathématiques, et les faire mieux passer à l'aide de moyens plus concrets, tels des projets construits à partir des centres d'intérêt des enfants. Un peu partout dans le monde occidental, on tente d'implanter de nouvelles méthodes d'enseignement qui font appel à une plus grande participation des élèves, indiquait le ministre en entrevue après son discours. L'éducation sera rendue « plus prati-

que, racerochée à leur vie quotidienne ». Le ministre, qui a lui-même deux petits garçons, ne semble pas trouver de mal au fait que l'on parlera peut-être probablement beaucoup de dinosaures dans les petites classes.

M. Legault admet que la réforme est plus exigeante pour les enseignants parce qu'elle leur demande plus de préparation et de créativité. Ils doivent, en plus, faire preuve d'attention au travail des enfants pour être en mesure de produire le nouveau type de bulletins qui complètent cette réforme. Il y aura aussi des journaux de classe, des carnets de route et des portfolios.

La réforme est un succès selon Geneviève Saint-Maurice, une enseignante de l'école Les petits cheminots, à Charny, disait-elle aux participants à la journée de formation. Cette école participait au projet-pilote du ministère. Dans l'école de ce prof, qui a un peu le look et le dynamisme de la célèbre Virginie Boivin bien connue des téléspectateurs, tout le monde est encore « vivant, de bonne humeur et prêt à continuer ». De leur côté, les enfants savent mieux lire, écrire et compter et, surtout, ils savent à quoi ces connaissances sont utiles puisqu'ils ont eu à les appliquer.

Les enseignants ont dû apprendre à questionner les enfants, à s'intéresser au « pourquoi ? » et au « comment ? », disait-elle. Il faut leur laisser l'initiative de commencer des projets ou des recherches et jouer le rôle d'accompagnateur. Par ailleurs, les nouvelles technologies, fort populaires, ne doivent pas faire peur; elles ne rendent pas l'enseignant inutile. Il faut plutôt les voir comme une occasion d'associer les parents et les grands frères ou grandes sœurs aux travaux scolaires. Pourquoi, au fait, les maisons d'édition qui fabriquent du matériel scolaire n'offrent-elles pas leurs produits en vente sur Internet?

Au plan de l'évaluation, tout n'est pas encore parfait, disait-elle. Cette méthode d'enseignement élargi peut provoquer un doute, vite dissipé, assure-t-elle; elle-même a eu l'impression de ne pas avoir vu toute la matière et que « ses » enfants n'étaient pas prêts. Chacun devra travailler à développer ses méthodes d'observation et de notation de l'évolution des enfants. Il faut aussi apprendre à travailler en collaboration et espérer que les directions d'écoles soutiennent les efforts de leur personnel. L'implantation de la réforme se fera graduellement en cours d'année. Certaines écoles seront prêtes à la rentrée, d'autres iront progressivement mais « tout le monde sera au même point à la fin de l'année », selon le ministre. La réforme s'appliquera à la troisième et à la quatrième années à l'automne 2001. Les cinquième et sixième années embarqueront à leur tour à l'automne 2002.

Plus de 20%
des enfants
terminent le
primaire
avec un an
de retard

PROCÈS DE MARCEL SAMSON

Une travailleuse sociale de 20 ans face à face avec l'enragé

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (PC) — La travailleuse sociale responsable de la maison d'hébergement Coup d'Elle a fait preuve d'un courage et d'un sang-froid hors de l'ordinaire face à Marcel Samson, la nuit où Ginette Roger a été tuée.

Chantale Dufort témoignait hier au procès de Marcel Samson, accusé du meurtre de son épouse Ginette Roger, 42 ans, qui résidait à la maison Coup d'Elle le 10 juin 1999.

Détentriche d'un baccalauréat en service social, Chantale Dufort, qui n'avait que 20 ans à l'époque et qui travaillait à Coup d'Elle depuis seulement deux mois, était la seule en service la nuit du meurtre.

Elle était à lire dans son bureau, au rez-de-chaussée, lorsqu'elle a entendu deux gros boum! Se sentant en danger, elle a actionné une alarme avant de se diriger vers la porte d'entrée.

Elle s'est retrouvée face à face avec Marcel Samson, les yeux agressifs, qui tenait une carabine et un bidon d'essence.

L'accusé hurlait et tenait son fusil dans le dos de la femme

Samson voulait savoir dans quelle chambre se trouvait Ginette. Chantale Dufort a prétexté ignorer où elle se trouvait et a voulu lui faire consulter des plans, question de gagner du temps.

La jeune femme a alors conduit Samson au deuxième étage. Ce dernier aspergeait le sol d'essence, éla-boussant les pieds de Chantale Dufort. Samson hurlait et tenait son fusil dans le dos de l'intervenante.

Une fois en haut, Samson s'est mis à défoncer les portes, pendant que la femme redescendait. Au passage, elle a dit à une femme hébergée sur place de quitter la maison et a actionné l'alarme à incendie.

ELLE RENTRE MALGRÉ LES COUPS DE FEU

Après être allée à l'extérieur ouvrir une porte, elle est rentrée par l'avant, même si des coups de feu retentissaient, afin de téléphoner au 9-1-1. C'était un troisième appel au secours.

Puis, elle est remontée au deuxième étage et a crié Ginette! Pas de réponse.

Dans une autre chambre, une mère de famille était accroupie au sol, paniquée, avec ses deux enfants. Chantale les a forcés à sortir.

La preuve de la poursuite est terminée. Le procès reprend ce matin avec le témoignage de l'accusé.

LA VENTE ÉTIQUETTES ROUGES

SEULEMENT
199\$ par mois

LOCATION 48 MOIS¹
1250\$ comptant*
Transport et préparation inclus
Kilométrage annuel de 24 000 km

Echo
2 OU 4 PORTES

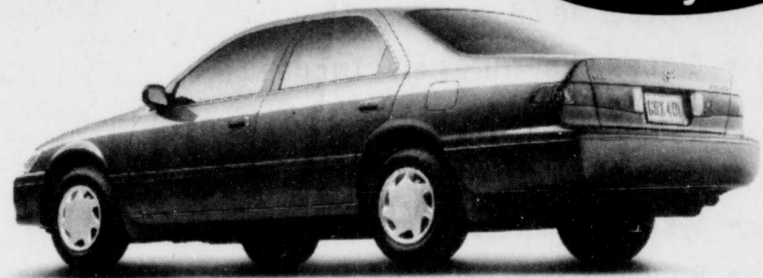


Banquette arrière à dossiers rabattables 60/40
Radiocassette AM-FM, 4 haut-parleurs
Volant inclinable
2 coussins gonflables
Moteur VVT-i, 108 chevaux
5,5 litres au 100 km; 51 milles au gallon³
À partir de 13 835\$ à l'achat**

SEULEMENT
299\$ par mois

LOCATION 48 MOIS²
2950\$ comptant*
Transport et préparation inclus
Kilométrage annuel de 24 000 km

Camry CE



Climatiseur
Groupe électrique
Transmission automatique
Et bien plus

Corolla
Rav4
Tundra

2,8%

financement à l'achat / 48 mois⁴
Sur tous les modèles

EXEMPLE DE FINANCEMENT 48 MOIS	
taux d'intérêt	coût d'emprunt
2,8%	1 164,16\$
9%	3 889,60\$
économie	2 725,44\$

TOUS LES VÉHICULES COMPRENNENT:
L'assistance routière
Un plein réservoir d'essence
Des tapis protecteurs

www.toyota.ca

TOYOTA

ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES TOYOTA DU QUÉBEC

CRÉDIT TOYOTA

Programmes de financement et de location au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Crédit Toyota. Immatriculation, assurances et taxes en sus. ¹Offre valable sur les modèles Echo BT123M-AA et AT123M-AA neufs en inventaire. Comptant initial de 1250\$. Premier versement de 228,90\$ et dépôt de sécurité de 250\$ exigibles au moment de la livraison. ²Offre valable sur les modèles Camry BG22KP-BA neufs en inventaire. Comptant initial de 2950\$. Premier versement de 343,92\$ et dépôt de sécurité de 350\$ exigibles au moment de la livraison. **Franchise annuelle de 24000 km sur les deux modèles offerts en location.** Frais de 7¢ (Echo), 10¢ (Camry) du kilomètre excédentaire. ³Évaluation valable pour les modèles manuels, 5 vitesses, sur route. ⁴Sur les modèles Corolla, Rav4 et Tundra 2000 en inventaire. *Taxes en sus ou échange équivalent. ** Taxes, transport et préparation en sus. Offres valables jusqu'au 31 mai 2000. Véhicules aux fins de présentation seulement. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Un événement qui va vous mener loin.



L'événement
le printemps

S'ÉCLATE

OBTENEZ

2,9%[†]

DE FINANCEMENT
À L'ACHAT
JUSQU'À 48 MOIS

SUR TOUTES LES
MAZDA 2000 NEUVES

OU Offre spéciale
à l'achat de
21 950\$*



MAZDA 626 LX I4 2000

Prix **ENERGUIDE** pour la voiture intermédiaire
la plus économique en carburant au pays en 2000.*

Équipement de série :

- Climatiseur
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur de CD
- Glaces et serrures électriques
- Rétroviseurs électriques chauffants
- Régulateur de vitesse
- Système de télédéverrouillage
- Bouches de ventilation électrique à volet oscillant
- Et plus encore

GARANTIE LEADERSHIP MAZDA

Renseignez-vous sur notre remarquable garantie complète et sur la garantie du groupe motopropulseur.

ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA

Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute Mazda 2000.

Économie au financement jusqu'à 4 000 \$

OFFRE DE MAZDA		
basée sur un financement à 2,9% pendant 48 mois		
Coût du financement	20 000,00 \$ financés	30 000,00 \$ financés
Taux bancaire courant de 9%**	3 889,60 \$	5 834,40 \$
Taux Mazda de 2,9%	1 206,40 \$	1 809,60 \$
Économie	2 683,20 \$	4 024,80 \$

Coup de foudre! Coup de fougue!



MAZDA

VISITEZ NOTRE SITE WEB À www.mazda.ca — INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.

*Données fournies par le ministère des Ressources naturelles dans le Guide de la consommation de carburant 2000, basée sur la Mazda 626 LX I4 avec boîte manuelle 5 vitesses.

**Basé sur le taux d'emprunt bancaire le plus bas publié au 28 avril 2000.

Le modèle illustré peut différer et est utilisé à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles.

Offres réservées aux particuliers et portant sur les Mazda 626 LX I4 2000 neuves, modèle F4IS50A00, en stock chez les concessionnaires. †Financement consenti par l'entremise de la Banque de Nouvelle-Écosse. Sur approbation du crédit. Exemple de financement à l'achat: 10 000 \$ au taux de 2,9%; 48 paiements de 220,90 \$; coût d'emprunt de 603,20 \$; total à payer de 10 603,20 \$. * Frais de transport et préparation (795 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus.

Les concessionnaires peuvent vendre à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 5 mai 2000.

PROGRAMME
MAZDA POUR
LES DIPLÔMÉS



Visiteur inquiet



Le président grec Constantinos Stephanopoulos a exprimé hier au premier ministre Jean Chrétien son inquiétude à propos de la vente par le Canada à la Turquie de réacteurs nucléaires, mais il a été satisfait par sa réponse, ont indiqué les deux dirigeants. M. Chrétien a assuré que si un réacteur nucléaire « est construit, ce sera sur un site sûr à l'abri des tremblements de terre », ajoutant « qu'il n'y aurait pas d'accord (pour vendre le réacteur) si la sécurité n'est pas garantie ». Le président grec amorce une visite officielle de quelques jours au Canada. (AFP)

L'avocat de Schreiber affirme détenir des documents « explosifs »

TORONTO (PC) — L'avocat de l'homme d'affaires germano-canadien Karlheinz Schreiber prétend posséder des documents « explosifs » qui feraient état d'« incompétence grave » et de « parti pris » du gouvernement canadien envers son client. Il a fait ces révélations hier, au cours de la première journée des audiences pour la procédure d'extradition de M. Schreiber en Allemagne, où il est soupçonné de corruption et d'évasion fiscale.

L'avocat, Eddie Greenspan, a plaidé en faveur du dépôt de ces documents, qui font actuellement partie d'une poursuite civile de 35 millions \$ intentée par son client contre le gouvernement canadien. « Ces documents constituent un témoignage explosif (...) Le gouvernement de ce pays aura beaucoup d'explications à donner », a-t-il affirmé.

Les avocats ont passé la journée d'hier à débattre de la question voulant que le juge David Watt ait ou n'ait pas le pouvoir d'autoriser l'introduction de témoignages issus de la poursuite, intentée en 1997, à l'audience sur l'extradition.

M^e Greenspan a laissé entendre que parce que son client poursuit le gouvernement fédéral, les fonctionnaires fédéraux ont pu négliger certains problèmes possibles avec la demande d'extradition de l'Allemagne.

L'avocat a ajouté que la loi ne l'autorise pas à révéler le contenu des témoignages présumément incriminants, qui seraient relatifs « à la conduite fautive du gouvernement à l'égard de M. Schreiber et de l'ex-premier ministre Brian Mulroney », a-t-il dit.

La poursuite en diffamation de M. Schreiber contre le gouvernement canadien découle d'une lettre envoyée en 1995 aux autorités suisses, établissant un lien entre MM. Mulroney et Schreiber et le scandale des Airbus au Canada.

LAFFAIRE AIRBUS

M^e Greenspan veut que l'avocate du ministère fédéral de la Justice qui a rédigé la lettre en question, Kimberly Prost, fournisse tous les documents reliés aux audiences sur l'affaire Airbus.

En 1995, M. Mulroney a intenté une poursuite pour libelle contre la Gendarmerie royale du Canada et le gouvernement fédéral, relativement aux allégations de la lettre selon lesquelles il avait reçu des pots-de-vin au moment de la vente d'avions Airbus à Air Canada, en 1988. Ottawa a par la suite fait des excuses à M. Mulroney, auquel elle a versé 2 millions \$ en guise d'indemnisation, en admettant que rien ne permettait d'étayer les allégations.

Un avocat du ministère fédéral de la Justice a soutenu hier que la preuve que M^e Greenspan souhaite déposer n'est pas pertinente. « Une audience n'est pas un procès, et nous devrions éviter d'en faire un procès », a soutenu Tom Beveridge.

Le juge Watt n'a pas pris de décision à ce sujet hier. Les procureurs allemands avancent que M. Schreiber, qui est âgé de 66 ans, a omis de payer environ 20 millions \$ en impôts sur des commissions secrètes tirées de la vente internationale d'Airbus et d'équipement militaire.

CULTURE DE MARIJUANA Les citoyens appelés en renfort

■ MONTREAL (PC) — À l'approche de la période d'ensemencement de la marijuana, les policiers espèrent que les citoyens vont s'impliquer davantage dans la lutte à cette culture à ciel ouvert qui prend de l'ampleur un peu partout au Québec.

Depuis plusieurs semaines, selon *La Presse*, la Sûreté du Québec peaufine son plan d'intervention et de concertation dans le but de contrer ce fléau de plus en plus inquiétant à cause des menaces dont ont été victimes plusieurs citoyens, en particulier des agriculteurs, au cours des dernières années.

Les détails de la version 2000 de l'opération Cisaille seront dévoilés dans les prochains jours par la SQ, de concert avec la GRC et d'autres spécialistes chargés de détecter et d'éradiquer les cultures de pot.

En marge de la conférence du Law Enforcement Intelligence Unit, tenue la semaine dernière à Montréal, l'adjoint à la lutte au crime organisé de la SQ, Richard Bruneau, a dit souhaiter une collaboration des citoyens et de divers organismes publics et privés.

« Malgré les techniques sophistiquées d'enquête et de détection, il est illusoire de penser qu'on puisse arriver à des résultats concluants sans aide extérieure », a-t-il dit, en invitant les gens à rapporter les gestes illégaux dont ils sont témoins ou les menaces qu'ils subissent.

Le moindre indice peut être utile aux enquêteurs. Ce peut être l'arrivée d'un

nouveau venu dans le village, le va-et-vient inhabituel dans une ferme, la découverte inopinée d'une plantation par des marcheurs. « À ce temps-ci de l'année, il faut commencer à ouvrir l'oeil car c'est le temps des semences », a indiqué l'officier de la SQ.

Entre-temps, les policiers cherchent à amoindrir le problème en saisissant les jeunes plants de cannabis cultivés à l'intérieur que les trafiquants s'apprêtent à transplanter en plein champ. Depuis le début de l'année, la SQ a ainsi confisqué 54 458 plants par rapport à 29 031 l'an passé.

Pour échapper à la police, les trafiquants plantent de plus en plus la marijuana dans des coins isolés, dans les champs ou à l'orée des forêts, où ils creusent des fossés. Les tiges sont de moins en moins hautes, de façon à être moins visibles du haut des airs.

Pour éloigner les indésirables, les « cultivateurs » ne lésinent pas non plus sur les moyens : s'il est fréquent de rencontrer des gardiens armés, il arrive aussi qu'ils insèrent des lames de rasoirs dans les tiges de cannabis ou encore qu'ils confectionnent des pièges en enfouissant dans le sol des barils avec des couvercles métalliques taillés en pointe.

Les policiers essaient de saisir un maximum de pousses

Les soins à domicile ne prolongeraient pas la vie

REGINA (PC) — Les personnes âgées qui reçoivent une aide non médicale à domicile, pour le ménage et les repas, par exemple, pourraient finalement s'en tirer moins bien que celles qui n'en reçoivent pas du tout, selon les résultats d'une recherche publiée hier.

La Commission sur la recherche et l'utilisation des services de soins de santé a découvert que les personnes âgées qui bénéficient de ce type d'aide sont 50 % plus susceptibles de perdre leur autonomie ou de mourir que celles qui n'en reçoivent pas.

« Non seulement avons-nous été incapables de prouver que les personnes âgées profitaient de ces services, mais nos recherches tendent à démontrer que ces mêmes services pourraient aggraver leur situation », a déclaré Barry Maber, vice-président de la commission.

L'organisme recommande donc que ces services ne soient offerts qu'aux seules personnes âgées les plus à risque de mourir ou de perdre leur autonomie. Elle recommande également que les intervenants en santé fassent un suivi et une évaluation des programmes de soins à domicile.

L'aide à domicile a pour but de faciliter la vie des personnes âgées et de créer les conditions favorables à une meilleure santé et une plus grande autonomie. Il semble toutefois que le logement et les contacts sociaux jouent un rôle plus important, quand il est question de santé et d'autonomie pour les personnes âgées, que les services d'aide à domicile, affirme Cecile Hunt, responsable de l'équipe de chercheurs.

« L'aide qu'on apporte aux personnes âgées pourrait avoir des effets pervers en réduisant leurs contacts sociaux et en leur donnant une fausse impression de dépendance. »

COLOMBIE-BRITANNIQUE 10 mois à la maison avec son amant

Une enseignante d'une école secondaire de Colombie-Britannique, reconnue coupable d'avoir exploité un de ses étudiants à des fins sexuelles, a été assignée à résidence pour les 10 prochains mois... dans la maison qu'elle partage avec son jeune amant. Heather Ingram, âgée de 30 ans, a quitté le palais de justice en larmes, hier, dans les bras de son amoureux de 18 ans, qui était auparavant son élève, à l'école secondaire de Sechelt, près de Vancouver. Elle paiera cher sa relation amoureuse : son mariage a été rompu, elle a perdu son emploi et pourrait bien ne plus jamais enseigner. Selon la juge, l'accusée a commis une grave erreur de jugement en ne refusant pas les avances de son élève. (PC)

clik
CLASSEES.COM

clik
NECROLOGIE.COM

clik
CARRIERES.COM

Vous êtes à un doigt de trouver

Dès le 1^{er} juin, découvrez la famille des produits Cliks: toutes les annonces classées, avis de décès et carrières et professions du Soleil et des autres journaux de Compagnie UniMédia.

www.lescliks.com

Visitez le www.lesoleil.com, membre du réseau lescliks.com

Imperial Tobacco nie avoir ciblé les jeunes

MONTREAL (PC) — Le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, soutient que des documents rendus publics hier démontrent que l'industrie du tabac vise depuis longtemps à faire fumer une clientèle de plus en plus jeune.

« Petit à petit, les Canadiens en viennent à comprendre les buts visés par l'industrie du tabac, qui consistent à trouver de nouveaux consommateurs en mettant l'accent sur les jeunes », a-t-il déclaré hier aux Communes, durant la période de questions.

Mais Imperial Tobacco a nié les allégations d'articles de presse parus hier qui, s'appuyant sur des documents dévoilés par le ministre fédéral de la Santé, affirment que la compagnie de tabac a ciblé la clientèle des 12-17 ans dans ses plans de mise en marché.

Le porte-parole d'Imperial Tobacco, Michel Descôteaux, a affirmé que les

documents rendus publics pouvaient induire en erreur le public et que les journaux en avaient fait une lecture erronée.

« Nos activités de marketing ont toujours été orientées vers des gens qui fument et qui sont d'âge légal pour acheter des cigarettes, a commenté M. Descôteaux. Nous n'avons rien à craindre des documents rendus publics et nous pouvons les expliquer sans problème, pour autant que les gens fassent montre d'ouverture d'esprit et qu'ils écoutent ce que nous avons à dire. »

Divulgués par le ministre fédéral de la Santé et les Médecins pour un Canada sans fumée, les documents en question montrent qu'Imperial Tobacco, le plus gros producteur de cigarettes au Canada, a élaboré en 1980 une stratégie de marketing tournée vers les jeunes de 12-17 ans.

Gentilly 2 pourrait survivre 20 ans

Hydro-Québec songe à prolonger de 20 ans la vie de Gentilly 2, jusqu'en 2033. Des rénovations de plusieurs centaines de millions seront nécessaires pour retarder la centrale nucléaire inaugurée en 1983, qui, comme beaucoup de réacteurs Candu, vieillit mal. « On décidera d'ici octobre si on continue jusqu'en 2033 », a dit Michel Rhéaume, chef de la sécurité à la centrale voisine de Trois-Rivières, au congrès annuel de

l'Association canadienne de radioprotection. La construction a coûté 1,3 milliard, la fermeture coûterait autant. Les travaux sur les tubes de forces étaient évalués en 1997 à 500 millions. La centrale fournit 3% de la puissance d'Hydro-Québec, soit des ventes de 250 millions \$. (PC)

Moins de crimes chez les jeunes

Un déclin marqué du côté des crimes contre la propriété a contribué à faire chuter le

nombre de causes entendues par les tribunaux de la jeunesse canadiens au cours des années 1990, révèle Statistique Canada. Une étude divulguée hier indique en effet que les tribunaux de la jeunesse canadiens ont entendu 106 665 causes en 1998-1999, ce qui représente une baisse de 7,4% par rapport à 1992-1993. Durant cette même période, le nombre de causes relatives à des crimes contre la propriété a chuté de 27%, pour se chiffrer à 45 566. Le nombre de crimes avec violence est demeuré relativement stable durant les années 1990, précise l'étude de Statistique Canada. (PC)

DÉCONFESIONNALISATION

Legault est prêt à procéder

MONTREAL (PC) — Le projet de loi 118, qui propose l'abolition du statut confessionnel des écoles, ne fera l'objet ni d'une commission parlementaire élargie, ni d'une consultation restreinte. Malgré les demandes répétées de certains groupes, le ministre de l'Éducation, François Legault, a décidé qu'il était temps de « passer à l'action ».

Alors que la Coalition pour la déconfessionnalisation du système scolaire, qui regroupe une cinquantaine d'organismes, avait clairement demandé à être entendue de nouveau, M. Legault a choisi de soumettre le projet de loi 118 à la seule attention des députés de l'Assemblée nationale plutôt que d'ouvrir le débat, a appris *Le Devoir*.

Il n'y aura donc ni commission parlementaire élargie — ouverte au plus grand nombre — ni restreinte, c'est-à-dire dirigée à l'attention de quelques groupes représentatifs ciblés. Cette option de tenir un débat sur invitation avait pourtant été évoquée à quelques

reprises au cours des dernières semaines.

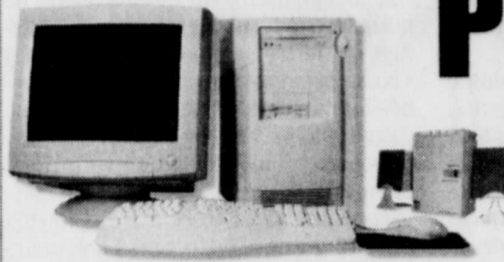
« Nous allons faire la lecture du projet de loi article par article, en bonne et due forme, à l'Assemblée nationale, a expliqué hier le porte-parole du ministre Legault, Alain Leclerc. Il n'est pas question de recevoir des groupes, ni sur invitation, ni de manière élargie. »

Pour appuyer sa décision, le ministre évoque les larges consultations qui ont donné lieu l'an dernier au rapport Proulx sur la place de la religion à l'école. En plus des 254 mémoires déposés, le ministre a reçu 30 000 messages et entendu une soixantaine de groupes. « Ces groupes-là ont été largement entendus et le projet de loi reflète très bien ce qui a été dit », ajoute M. Leclerc.

Interrogé la semaine dernière à ce sujet par le critique libéral en matière d'éducation, Claude Béchard, François Legault a rétorqué que « à un moment donné il faut cesser de consulter puis il faut agir. »

PC TRONIC

REGARDEZ.....ET DECOUVREZ!



Les Processeurs Pentium® III sont disponibles aujourd'hui chez PC Tronic! Les Processeurs Pentium® III vous offre la performance incroyablement pour les applications d'aujourd'hui et de demain. Aussi, vous pouvez regarder des vidéos en plein écran avec une résolution qui ressemble à une télévision. Ses processeurs peuvent répondre à tout vos besoins et vous donne une expérience inoubliable sur l'Internet et avec vos jeux de vidéo. Venez nous visiter et nous vous fournirons l'ordinateur de vos rêves.

CHIPS • C 566	CHIPS • 3 550	CHIPS • 3 600	DIVERTISSEMENT
Processeur Celeron™ 566 MHz d'Intel 64Mo SDRAM Moniteur 15"	Processeur Pentium® III 550 MHz d'Intel 64Mo SDRAM Moniteur 17"	Processeur Pentium® III 600 MHz d'Intel 64Mo SDRAM Moniteur 17"	ENSEMBLE DE SPORT MS NHL Fever 2000; MS Links LS 2000 EA Sports Car GT \$199
Disque Rigide 8.4 Go Lecteur CD ROM 48X	Disque Rigide 6.4 Go Lecteur CD ROM 40X	Disque Rigide 8.4 Go Lecteur CD ROM 48X	ENSEMBLE DE STRATÉGIE Sim City 3000; Age Of Empires II Civilization: A Call To Power \$169
Carte Vidéo ATI 8Mo AGP Haut-Parleurs 300W avec Sub Manette de Jeu USB	Carte Vidéo nVidia TNT 16Mo AGP Haut-Parleurs 300W avec Sub Manette de Jeu USB	Carte Vidéo nVidia TNT 32Mo AGP Haut-Parleurs 300W avec Sub Manette de Jeu USB	ENSEMBLE D'AMUSEMENT ZOLTRIX GENIE TV KIT: Tournez votre PC en télévision immédiatement! Vidéo-conférence avec vos amis sur l'Internet. Avec télécommande! \$79

TOUS LES SYSTÈMES INCLUENT: MODEM 56K V.90 • SOURIS • AGP VIDÉO • CLAVIER WINDOWS • WINDOWS 98 (AVEC CD) • 1 MOIS GRATUIT À L'INTERNET

\$1149 **\$1349** **\$1449**

PC TRONIC
2646 chemin Ste-Foy
Ste-Foy
Téléphone:
418-653-9995

SPECIALS SUR L'ESPACE!
DISQUE RIGIDE 13Go POUR \$179

Un véhicule qui a du coffre.

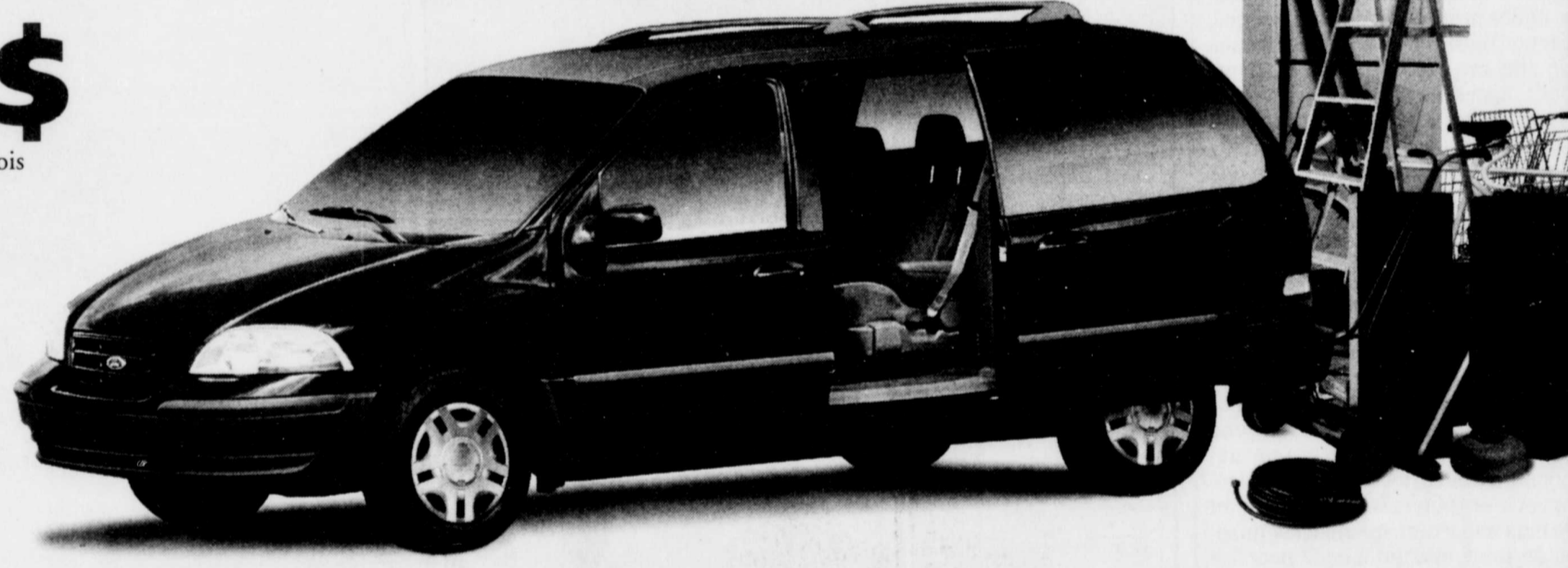
WINDSTAR
LX 2000

249\$
/mois

Location 36 mois
Avec mise de fonds de 4 395\$
TRANSPORT INCLUS

CHOISISSEZ LE PAIEMENT SUR 36 MOIS
QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX

Mise de fonds ou échange équivalent	Mensualité
4 395\$	249\$/mois
2 595\$	299\$/mois
0\$	379\$/mois



- CONFORT**
- Empattement long
 - Version 4 portes
 - Configuration 7 places
 - Volant réglable/programmeur de vitesse
 - Porte-bagages
 - Glaces unidirectionnelles
 - Déplacement latéral de la banquette de la 2^e rangée
 - Climatisation à commande manuelle

- Rétroviseurs, lève-glaces et verrouillage des portes électriques
- Groupe éclairage
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes

- PERFORMANCE**
- Moteur SEFI de 3,8 L, 200 ch
 - Transmission automatique 4 vitesses à surmultipliée

- SÉCURITÉ**
- Sacs gonflables frontaux de deuxième génération
 - Freinage antiblocage aux 4 roues (ABS)
 - Sécurité enfants pour les portes latérales coulissantes
 - Système antidémarrage SecuriLock^{MC}
 - Dégivreur de lunette arrière électrique
 - Essuie-glace arrière



Windstar 2000 : la seule minifourgonnette à avoir obtenu une cote de sécurité 5 étoiles pour les collisions frontales et latérales. Le Windstar a obtenu une cote de sécurité 5 étoiles pour les collisions frontales six années de suite^A.



VOS CONCESSIONNAIRES FORD DU QUÉBEC

www.fordquebec.com



Transport inclus. Aucun dépôt de sécurité requis. Mise de fonds et première mensualité exigées. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation du crédit. Des frais de 0,08\$ du kilomètre après 60 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails. Δ La plus haute cote de sécurité pour le conducteur et le passager avant en cas de collisions frontales et latérales décernée par le gouvernement américain (National Highway Traffic Safety Administration) lors de tests effectués sur des véhicules dont la différence de poids n'excède pas 227 kg (500 lb). La cote pour les collisions latérales s'applique à un véhicule équipé de sacs gonflables latéraux offerts en option.